

**Rapport sur l'état des stocks de poissons de fond
gérés par le Canada dans la Région de Terre-Neuve**

Original

Direction des sciences
Centre des Pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest
Ministère des Pêches et des Océans
CP 5667
St. John's, Terre-Neuve A1C 5X1

juin 1995

**Rapport sur l'état des stocks de poissons de fond
gérés par le Canada dans la Région de Terre-Neuve**

**Direction des sciences
Centre des Pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest
Ministère des Pêches et des Océans
CP 5667
St. John's, Terre-Neuve A1C 5X1**

An English version of this report is available from the department at the above noted address.

RÉGION DE TERRE-NEUVE VUE D'ENSEMBLE

Renseignements de base

À Terre-Neuve, la direction des Sciences du ministère des Pêches et des Océans a la responsabilité, soit directe soit indirecte, de donner des avis sur la situation de divers stocks de poisson de fond qui se retrouvent du détroit de Davis, entre l'île de Baffin et le Groenland, jusqu'au sud de Terre-Neuve.

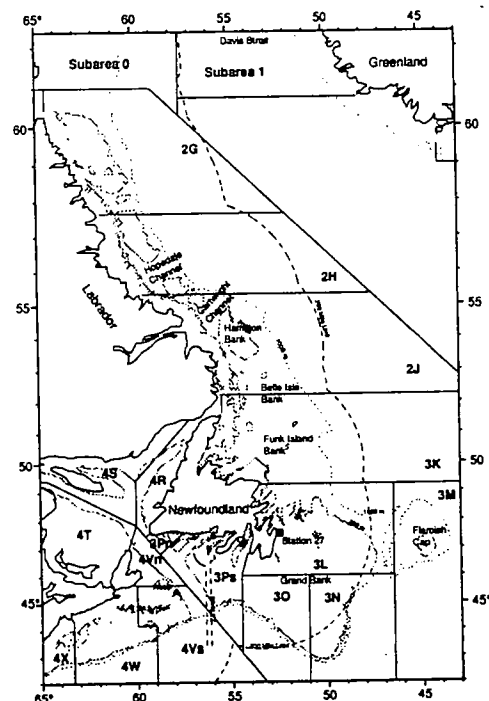
Dans cette région, on compte 5 stocks de morue (2GH, 2J3KL, 3M, 3NO et 3Ps), 5 stocks de sébaste (sous-zone 2 + 3K, 3LN, 3M, 3O et unité 2), 4 stocks de plie canadienne (sous-zone 2 + 3K, 3LNO, 3M et 3Ps), 3 stocks de plie grise (2J3KL, 3NO et 3Ps), 2 zones de gestion du flétan noir (sous-zones 0+1 et sous-zone 2 + 3KLMN), 2 stocks d'aiglefin (3LNO et 3Ps), 1 stock de limande à queue jaune (3LNO) et 1 stock de goberge (3Ps) ainsi qu'une portion du stock de flétan atlantique de 3NOPs4VWX. En outre, on y trouve une pêcherie de lompe ainsi que les pêches relativement nouvelles de la baudroie et des raies. Ces deux dernières pêches ont fait l'objet d'une gestion par quota pour la première fois en 1995.

L'information scientifique sur ces stocks est fournie soit par le processus régional d'examen de la direction des Sciences du MPO et le CCRH, soit par le Conseil scientifique de l'OPANO. Des quotas sont fixés par la Commission des pêches de l'OPANO pour la morue de 3NO et 3M, le sébaste de 3LN et 3M, la plie canadienne de 3LNO et 3M, la limande à queue jaune de 3LNO, la plie grise de 3NO et le flétan noir de la sous-zone 2 + 3KLMN. Le Conseil scientifique de l'OPANO revoit aussi annuellement l'évaluation canadienne de la morue de 2J3KL. Le flétan noir des sous-zones 0+1 est géré de façon bilatérale par le Danemark, à l'égard du Groenland, et par le Canada. Les quotas des autres stocks sont établis par le ministre des Pêches et des Océans à partir des recommandations du CCRH.

Le CCRH fait des recommandations au Ministre au sujet de tous les stocks de poisson de fond, soit en conseillant un niveau de capture, soit en recommandant la position que doit prendre le Canada pendant les réunions de la Commission des pêches de l'OPANO.

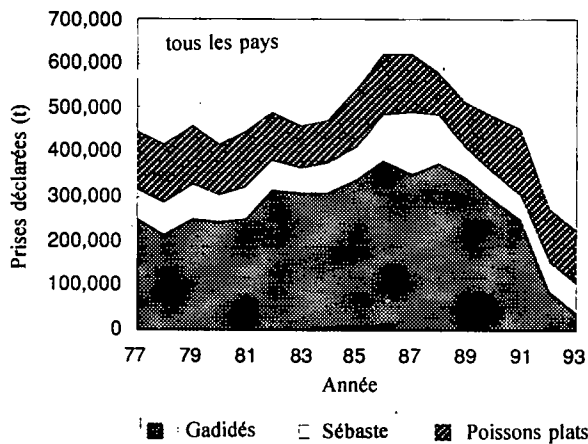
Le Rapport sur l'état des stocks de la Région de Terre-Neuve ne contient des renseignements que sur les stocks pour lesquels le CCRH fait directement au Ministre des recommandations sur les captures. L'information sur les stocks évalués et gérés par l'OPANO apparaît dans des documents séparés, les rapports du Conseil scientifique de l'OPANO.

On trouvera des renseignements techniques détaillés sur chacune des évaluations des stocks dans les documents de recherche mentionnés à la fin de chaque rapport. Les données techniques concernant les stocks gérés par l'OPANO se retrouvent dans la série de documents de recherche du Conseil scientifique de cet organisme.

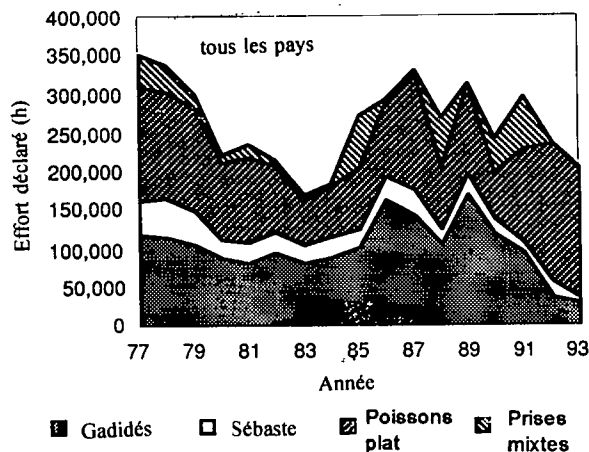


La pêche du poisson de fond

Traditionnellement, la morue dominait les prises dans les eaux terre-neuviennes (les captures du Bonnet Flamand (3M) ne sont pas incluses dans les chiffres qui indiquent les prises canadiennes et non canadiennes dans les divisions 2GHJ3KLNOPs), mais, ces dernières années, les prises d'autres espèces ont dépassé celles de la morue. En 1994, les prises les plus élevées étaient celles de flétan noir, qui étaient réalisées principalement par les pêches non canadiennes à l'extérieur des 200 milles. En deçà de cette limite, les prises étaient dominées par le sébaste de l'unité 2.



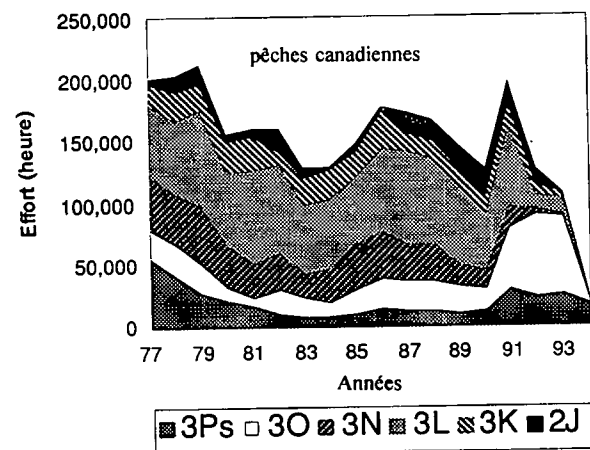
Pour la région de Terre-Neuve, on ne dispose d'information cohérente sur l'effort de pêche, couvrant toutes les années et la plupart des captures, qu'en ce qui concerne le secteur hauturier. La plus grande partie de l'effort dirigé déclaré par tous les pays combinés visait la morue, les poissons plats venant au deuxième rang, et le sébaste au troisième. Ces dernières années, toutefois, la plus grande partie de l'effort déclaré visait les poissons plats, et particulièrement le flétan noir exploité par des flottilles non canadiennes. Une partie de l'effort non canadien vise aussi des «pêches mixtes» concernant ces trois groupes d'espèces.



Si l'on répartit l'effort selon les régions et entre les flottilles canadiennes et non canadiennes, il apparaît que, pendant la plus grande partie de la

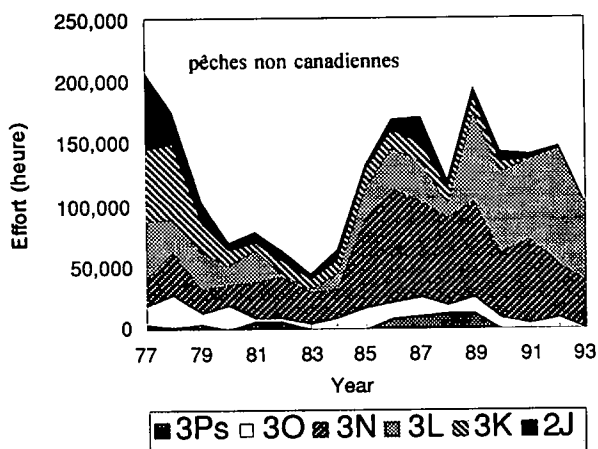
période suivant l'extension de la juridiction, la majorité de l'effort hauturier canadien s'est déployée dans la division 3L, et la proportion la plus faible dans la division 2J. Malgré ses fluctuations d'une année à l'autre, l'effort hauturier total déclaré par le Canada n'a pas beaucoup évolué pendant les années 80. Globalement, il a baissé au début des années 90 par suite de la réduction des quotas. Pendant la même période, l'effort relatif a augmenté dans la division 3O et la subdivision 3Ps. On a noté une baisse spectaculaire de l'effort canadien en 1994 par suite des nombreuses fermetures imposées pour la première fois cette année-là.

L'effort non canadien a baissé après l'extension de la juridiction en 1977, pour augmenter de façon importante par la suite, particulièrement dans les divisions 3LN aux alentours de 1985. Pendant la deuxième moitié des années 80, l'effort hauturier déclaré des flottilles non canadiennes, exercé seulement dans les régions du Nez et de la Queue du Grand Banc, était à peu près similaire ou même plus élevé que celui de la flottille canadienne pêchant dans la portion canadienne du Grand Banc, malgré de très grandes différences dans les zones géographiques respectivement couvertes.



Bien que la réduction des quotas de morue, de plie canadienne, de limande à queue jaune, de plie grise et de sébaste dans la région du Grand Banc dans les années 90 ait causé une certaine

baisse de l'effort non canadien dans cette région, pendant la même période l'effort dirigé vers le flétan noir s'est accru de façon substantielle.



En 1995, en ce qui concerne les ressources «traditionnelles», seules sont autorisées les pêches dirigées du flétan noir dans les sous-zones 0+1 et la sous-zone 2+3KLMN; de la morue dans 3M; du sébaste dans 3LN, 3M, 3O et l'unité 2; de la plie canadienne dans 3M; enfin, de la plie grise dans 3Ps. On pêche aussi la lompe, la baudroie et les raies. Le reste des stocks font l'objet d'un moratoire ou sont restreints à des prises accessoires ou à des pêches de surveillance à cause de la faiblesse des stocks.

État de la ressource de poisson de fond

À de très rares exceptions, les ressources «traditionnelles» de poisson de fond dans les eaux qui entourent Terre-Neuve restent à un niveau qui n'a pratiquement jamais été aussi bas. En ce qui concerne les stocks gérés par le Canada pour lesquels il existe encore des TAC, les données semblent indiquer que ces stocks pourraient être en déclin, et en conséquence les TAC ont été réduits en 1995.

En ce qui concerne la baudroie, la quantité d'information scientifique disponible

actuellement est trop limitée pour qu'on puisse évaluer l'état des stocks. Certaines données sur les raies ont été analysées, et il semblerait que les fortes captures non restreintes qui ont été réalisées à l'extérieur des 200 milles ont eu un effet négatif sur la ressource dans les divisions 3LN. Dans la division 3O et la subdivision 3Ps, la ressource semble être demeurée relativement stable dans les années 80 et au début des années 90, mais ces dernières années on a observé certains déclinés dans ces zones.

De même, on ne dispose que d'une information limitée sur la lompe, information qui a été examinée pour la première fois cette année.

En ce qui concerne les ressources gérées par l'OPANO à l'exclusion de celles du Bonnet Flamand, les seules pêches dirigées qui sont restées ouvertes concernaient le flétan noir, et le sébaste de 3LN. Le Conseil scientifique de l'OPANO s'est déclaré préoccupé par la surpêche qui réduit graduellement la taille des stocks. On disposera d'information à jour sur l'état de ces ressources en juin 1995, après la réunion annuelle du Conseil scientifique.

À cause des nombreuses fermetures qui ont été imposées, les données fournies par les activités liées aux pêches, qui jusque-là constituaient une portion importante de la base de données d'évaluation, ne sont plus disponibles. L'évaluation suivie de ces ressources va donc être encore plus tributaire des activités de recherche comme les relevés portant notamment sur les juvéniles, ainsi que des pêches indicatrices.

Autres groupes d'espèces

Poissons pélagiques

Bien que les estimations obtenues en haute mer par méthode acoustique sur le stock de capelan de la sous-zone 2+3KL soient très basses depuis environ 1990, d'autres indices, notamment les

données obtenues dans les pêches côtières, suggèrent que l'abondance a été plus élevée pendant la même période. Les raisons de cette divergence ne sont pas claires, et il est donc difficile de déterminer l'état de ces stocks ces dernières années. Il est nécessaire de poursuivre les travaux pour comprendre ces différences ainsi que les causes que l'on peut leur attribuer.

Il est aussi bien connu que le capelan de cette région est maintenant plus petit pour son âge que dans les années 80. Certains pensent que le phénomène peut être dû à la baisse générale de la température de l'eau, mais la ou les causes restent à déterminer. On prévoit que la taille du capelan restera faible en 1995.

Le stock de capelan des divisions 3NO semble à un niveau relativement bas, et la pêche est fermée pour 1995.

Les stocks de hareng de la côte est de Terre-Neuve semblent bas; leur biomasse ne dépasse pas environ 10 % du maximum observé. La faible taille du stock est causée par le fait que les récentes classes d'âge sont faibles par rapport à la très forte classe de l'année 1968. La taille des classes de ces dernières années, ainsi que les retards dans la ponte printanière, seraient imputables à la basse température du milieu. Le refroidissement a aussi eu un effet de ralentissement sur la croissance dans les années 90.

Les stocks de hareng de la côte sud-est, s'ils sont considérés comme étant à un bas niveau, sont moins affaiblis que ceux de la côte est.

Invertébrés

Les stocks de crevette de la côte est de Terre-Neuve semblent en très bonne santé si l'on en juge par les taux de capture élevés dans la pêche commerciale, et la proportion toujours forte de femelles de grande taille dans les

captures (ce qui traduit une forte biomasse reproductrice). Les changements observés dans la répartition de l'effort de pêche dans les années 90 indiquent que la distribution des crevettes est actuellement très vaste et qu'elle s'est peut-être élargie.

Les débarquements de crabe augmentent depuis 1989 environ, avec des prises record en 1994. Pendant cette période, la répartition de l'effort s'est aussi élargie et, selon les données de 1994, il semblerait que les crabes soient largement répandus dans toute la région. Certains signes indiquent toutefois la possibilité d'un déclin futur. Les données fournies par des relevés couvrant une portion de la superficie totale indiquent une tendance à la baisse dans les captures de prérecrues. Si ces déclins observés dans les zones d'étude sont indicatifs d'une tendance répandue, la biomasse va baisser avec l'affaiblissement du stock de grand crabe de taille commerciale.

Sur le Grand Banc, il n'existe que quelques sites où le pétoncle d'Islande se trouve en quantités exploitables. Les données de recherche indiquent que les gisements de pétoncles de la division 3N seraient peut-être affaiblis.

Mammifères marins

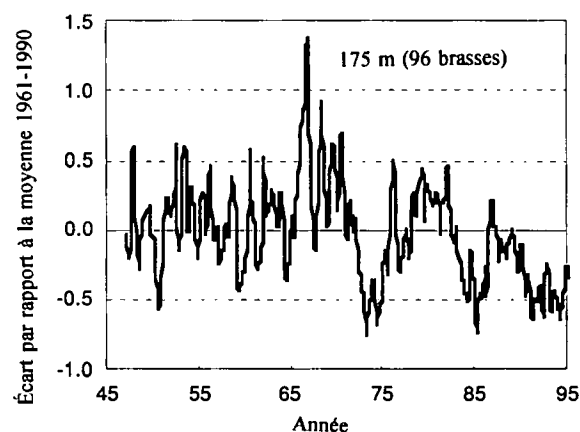
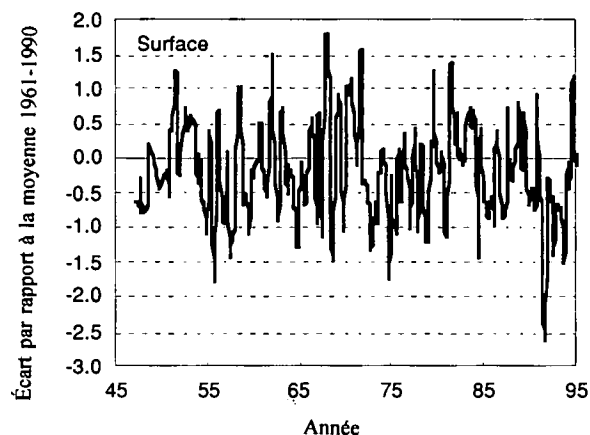
On estime à l'heure actuelle l'abondance du phoque du Groenland sur la côte est du Canada (golfe du Saint-Laurent inclus) à environ 4,8 millions de têtes (limites de confiance de 95 %; 4,1 à 5,0 millions).

Une évaluation préliminaire de la consommation de proies par le phoque du Groenland est maintenant disponible. Dans 2J3KL, la consommation totale de proies serait passée de 1,45 million de tonnes métriques en 1981 à environ 2,79 millions de tonnes métriques en 1994. En 1994, environ 68% de cette nourriture était de la morue arctique (1,2 million de tonnes métriques; limites de confiance à 95% de 735 000t - 1,7 million t), du capelan (620 000t; limites de 95% 288 000 - 1,0 million t.) et de la morue (88 000t; limite de confiance de 95% 46 000 - 153 000 t.). La morue ne représente que 3% du régime alimentaire dans cette région.

On doit être prudent dans l'interprétation de ces résultats. Des changements relativement mineurs de certains des postulats du modèle peuvent avoir effets significatifs sur les estimés. De plus, les patrons saisonnier et géographique d'échantillonnage pourraient biaiser les résultats. Bien qu'on croit que les estimés reflètent généralement les quantités consommées, il serait prématuré de spéculer sur les effets du phoque du Groenland sur la dynamique des populations de diverses espèces proies.

L'environnement

Les basses températures de l'air observées au Canada atlantique pendant l'hiver 1994 étaient revenues proches de la normale au printemps de la même année, et dépassaient la normale pendant l'été. En conséquence, les eaux superficielles de la côte est de Terre-Neuve ont aussi atteint pendant cette période une température supérieure à la normale. Toutefois, les eaux profondes sont restées à une température inférieure à la normale pendant l'automne.



Bien que le volume de la couche intermédiaire froide (CIF) soit demeuré légèrement au-dessus de la moyenne à plus long terme, il était nettement inférieur à celui des quatre années précédentes.

Au large de la côte sud, les températures relativement basses qui ont commencé à être observées vers le milieu des années 80 ont quelque peu remonté, mais elles restent au-dessous de la normale, particulièrement dans la partie est du banc St-Pierre, dans la baie de Plaisance et dans la zone du talus continental.

Perspectives écologiques

Une part importante du travail de recherche consiste à essayer de relier les diverses observations décrites ci-dessus; en d'autres

termes, d'examiner et d'essayer de mieux comprendre l'écosystème. C'est une tâche difficile, et nous avons du chemin à faire. Toutefois, à partir de l'information dont nous disposons, nous pouvons commencer à observer certaines similarités et certaines différences, et à formuler quelques questions.

Par exemple, nous pouvons nous demander pourquoi un si grand nombre des ressources «traditionnelles» de poisson de fond des environs de Terre-Neuve ont baissé à peu près en même temps. Pour certaines, comme les stocks transfrontaliers du Grand Banc, notamment le sébaste (3LN), la morue (3NO), la limande à queue jaune (3LNO), la plie grise (3NO) et la composante méridionale de la plie canadienne de 3LNO, la cause semble surtout la surpêche, particulièrement lorsqu'elle concerne les classes jeunes et immatures. Le tableau n'est pas aussi clair pour les autres stocks. On a pu imputer le déclin à la pêche comme à des facteurs non halieutiques, et l'importance relative de chacune de ces causes peut varier d'un stock à l'autre.

En ce qui concerne la morue du Nord, les opinions varient. Tandis que certaines personnes imputent de façon très nette la baisse à la pêche, d'autres pensent qu'il existe une composante environnementale importante qu'il ne faut pas ignorer.

Il est intéressant de noter qu'au début et au milieu des années 80, les données fournies par les navires de recherche ont indiqué qu'environ $\frac{1}{3}$ de la biomasse de morue du Nord se retrouvait dans chacune des divisions 2J, 3K et 3L. C'est dans la zone du nord (2J) que le déclin s'est manifesté le plus tôt, et qu'il a été le plus grave pendant un certain nombre d'années. C'est dans la division 3L, la plus méridionale, que la ressource de morue s'est maintenue le plus longtemps. Par contre, comme on l'a indiqué plus haut, l'effort de pêche hauturier était le plus grand dans la division 3L, et le plus faible dans la division 2J.

Il est bien établi que de nombreuses autres espèces commerciales et non commerciales de poisson de fond ont accusé un déclin dans la zone 2J3KL à partir du début des années 80 et jusqu'à aujourd'hui. Dans la plupart des cas, ce déclin était le plus marqué dans la division 2J. Pour les espèces commerciales autres que la morue, il est difficile d'imputer le déclin à la pêche commerciale à cause de la faiblesse de l'effort de pêche et de l'ampleur de la baisse comparée aux prises déclarées. Par exemple, pour la plie canadienne dans la sous-zone 2 + la division 3K, la baisse globale de l'indice de biomasse d'après les relevés des navires de recherche, entre 1984 et aujourd'hui, est environ dix fois plus grande que le total des prises déclarées pour la même période. Il est difficile d'envisager que les rejets d'une espèce plus précieuse que la morue soient assez élevés pour expliquer ces baisses.

En ce qui concerne le sébaste, les déclins observés sont liés au faible recrutement qui dure depuis plus de 20 ans. Dans la plupart des zones de l'Atlantique nord-ouest, le bon recrutement du sébaste est synchrone; quand apparaît une bonne classe d'âge, ce phénomène s'étend généralement sur une vaste superficie. La classe d'âge de 1971 a été très importante dans toutes les zones où se retrouvent les stocks de sébaste. De bonnes classes sont aussi apparues dans la plupart des zones en 1978, 1984 et 1988, mais ce n'était pas le cas dans la sous-zone 2 ni dans la division 3K. Selon l'information fournie par les observateurs au sujet des prises accessoires de petits sébastes à la pêche de la crevette dans la même région, il ne semble pas que les crevettiers aient capturé des sébastes des bonnes classes avant que ces poissons aient pu être recrutés à la pêche. On observe bien des prises accessoires très élevées de petits sébastes dans la région du détroit de Davis, mais les liens possibles entre les sébastes de cette zone et ceux des eaux du sud ne sont pas clairs.

En ce qui concerne un certain nombre d'autres espèces de poisson de fond, les données fournies par les observateurs de la pêche à la crevette n'indiquent pas non plus un taux de rejet suffisamment élevé pour expliquer les déclinés observés.

Certains soutiennent que les baisses observées dans les espèces non commerciales sont imputables aux prises accessoires des pêches dirigées, mais pour que cet argument soit recevable il faut qu'il y ait une bonne superposition des zones de pêche dirigée et de la répartition des espèces en déclin. Ce n'est généralement pas le cas, mais il est nécessaire de poursuivre les travaux pour éclaircir cette question.

Selon les données fournies par les navires de recherche, la proportion de morue par rapport aux autres poissons de fond combinés a été en augmentation dans les années 80 dans les divisions 2J3K.

Bien qu'on ait observé des déclinés parallèles chez diverses espèces de poisson de fond du nord, dans les régions plus méridionales (3NOPs), l'examen préliminaire des données fournies par les relevés de recherche semble indiquer que les changements dans la taille des différents stocks et espèces ne se sont pas produits de façon parallèle. Certaines espèces ont baissé tandis que d'autres connaissent une hausse. De plus, certaines espèces comme les raies ont manifesté des tendances différentes selon les régions, avec une chute dans les divisions 3LN, mais une baisse moins marquée dans 3OPs.

D'autres changements ont eu lieu au large de la côte nord-est. Dans les années 80, on trouvait le capelan dans la division 2J au début de l'automne, et ce poisson a lentement migré vers le sud. Ces dernières années, on n'a pratiquement pas trouvé de capelan dans la division 2J. Dans la même décennie, les relevés

acoustiques effectués dans les eaux du large ont permis de localiser une grande quantité de capelan, et d'autres indicateurs ont confirmé des similarités raisonnables dans les tendances des stocks. Dans les années 90, par contre, est apparue une divergence qui n'a pas encore été expliquée. Est-il possible que l'environnement affecte la distribution du capelan et son comportement dans les eaux du large? Comme on l'a noté plus haut, les taux de croissance du capelan et du hareng ont baissé, ce qui est probablement dû à un refroidissement des eaux.

La morue arctique, espèce d'eaux froides, semble croître en abondance, et sa répartition s'étend graduellement vers le sud et vers l'est. On pense que ces déplacements sont aussi liés au refroidissement des eaux dans toute la région. La morue arctique est devenue un élément important du milieu biologique au nord-est de Terre-Neuve. C'est une des principales proies des phoques, un concurrent potentiel de la morue juvénile et du capelan, un prédateur du capelan et peut-être de la morue juvénile. Pourtant on a peu étudié son rôle global dans l'écosystème.

À la différence des poissons de fond, les stocks exploitables de crevette et de crabe du large de la côte nord-est semblent en bonne santé. Certains pensent que cela serait dû à une réduction de la prédation des poissons de fond, ce qui peut effectivement être un facteur important. Il est toutefois intéressant de noter que la pêche actuelle du crabe vise essentiellement des individus qui sont nés avant les baisses observées des principales ressources de poisson de fond; toutefois, même si le poisson de fond est peu abondant, il semble que le recrutement du crabe serait en baisse, mais on n'en connaît pas la raison.

Autour de Terre-Neuve, la population de phoques du Groenland est en hausse. Selon les estimations, la morue arctique, le capelan, le hareng et la morue composeraient environ 75 % de leur régime alimentaire. Sur ce total, la

morue représente environ 3 %, et il s'agit en majorité de morues âgées de 1 et 2 ans.

Perspectives

Mis ensemble, tous les facteurs ci-dessus semblent indiquer que, outre l'influence humaine, il est possible qu'une forte composante environnementale ait contribué à créer la situation que nous connaissons aujourd'hui sur la côte nord-est. Plus au sud, c'est probablement l'influence humaine qui a eu l'impact le plus fort.

Ces différences apparentes entre les régions vont avoir un effet sur l'avenir. Dans la région du sud du Grand Banc, où la pêche semble avoir joué un rôle important dans les déclin, la fermeture des pêches pourrait amener une amélioration graduelle de la ressource. Plus au nord, une telle fermeture pourrait aussi jouer un rôle positif, mais nous devons aussi attendre que des changements environnementaux améliorent les conditions, favorisant un accroissement du recrutement combiné à une hausse de la survie des poissons jusqu'à la maturité.

Le rétablissement peut aussi être tributaire du rôle des prédateurs comme la morue arctique et les phoques étant donné la faible taille des stocks à l'heure actuelle.

Pour de plus amples renseignements :

Document de recherche

Research Document: Anon. 1995. Report of the Joint ICES/NAFO Working Group on Harp and Hooded Seals. NAFO SCS Doc. 95/16. Ser. No. N2569, 40 p.

Carscadden, J.E. (ed.) 1995. Capelin in SA 2 + Div. 3KL. DFO Atl. Res. Doc. 95/70.

Colbourne, E. 1995. Oceanographic conditions and climate change in the Newfoundland region during 1994. DFO Atl. Res. Doc. 95/3: 36 p.

Stenson, G.B. M. Hammill, and J.W. Lawson. 1995. Predation of Atlantic cod, capelin and Arctic cod by harp seals in Atlantic Canada. DFO Atl. Res. Doc. 95/72.

Contact : Bruce Atkinson
Téléphone : (709) 772-2052
Télécopieur : (709) 772-4188
courrier élect.: Atkinson@nflorc.nwafc.nf.ca

DIVISIONS 2GH MORUE

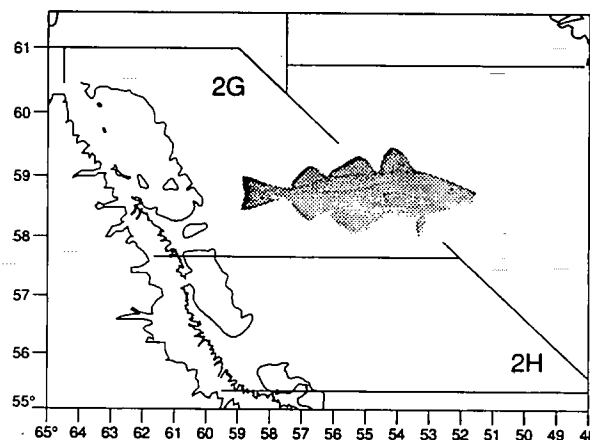
Renseignements de base

On trouve de la morue des deux côtés de l'Atlantique. Dans l'Atlantique nord-ouest, son aire de distribution va du Groenland au cap Hatteras. Ce poisson était d'une telle importance pour l'économie de la Nouvelle-Angleterre qu'une morue sculptée dans le bois était accrochée au mur de la Chambre des représentants du Massachusetts à Boston. La morue était surnommée «la monnaie de Terre-Neuve»; elle a joué un rôle considérable dans la colonisation de l'île.

Dans l'Atlantique nord-ouest, la morue est gérée en 12 stocks. Le long de la côte nord du Labrador, il s'agit d'un stock délimité par les divisions 2G et 2H de l'OPANO. Ces morues hivernent le long des talus continentaux au large du Labrador, du banc Saglek au banc Hamilton, et émigrent l'été dans la zone côtière du nord et du sud du Labrador et du nord de Terre-Neuve. Cette répartition chevauche dans une large mesure celle du complexe de stocks de morue de 2J3KL. La morue des divisions 2G et 2H est gérée indépendamment de ce complexe de stocks parce que l'effet des pêches passées a été plus prononcé dans cette région que plus au sud.

Entre 1958 et 1964, ce stock a donné lieu à des prises moyennes de 5 000 tonnes métriques, dont 1 100 par le Canada, le tout grâce à des engins de pêche côtière. De 1965 à 1969, les prises annuelles moyennes ont été de 68 000 tonnes, mais la moyenne du Canada ne se situait qu'à 675 t. En 1970, la capture totale n'était plus que de 18 000 tonnes, et les prises ont continué à décliner dans les années 70 et 80, de dépassant pas en moyenne 7 000 et 2 500 tonnes respectivement à chaque décennie. Aucune prise n'a été déclarée ces dernières années. Le premier quota a été fixé en 1974 à 20 000 tonnes.

Il n'existe pas pour ce stock de séries chronologiques des relevés de recherche annuels. Depuis 1978, le Canada a effectué sept relevés à couverture variable qui, tous, ont montré que l'abondance et la biomasse étaient très faibles.



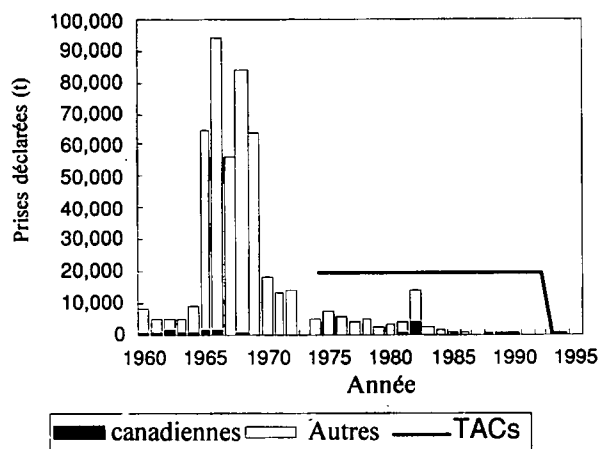
La pêche

Depuis 1985, les prises sont inférieures à 500 tonnes; aucune capture n'a été déclarée depuis 1990. L'actuel TAC, qui est de 1 000 tonnes seulement, ne repose pas sur une évaluation des ressources. Les pêcheries de crevettes et de flétan noir dans cette région n'ont pas signalé de fortes prises accessoires de morue dans les dernières années.

Débarquements (en milliers de tonnes métriques)

Année	60-76 Moy.	77-90 Moy.	1991	1992 ¹	1993 ¹	1994 ¹	1995
TAC	N/D	N/D	20	20	20	1	0,2
Can.	,5	,5	0	0	0	0	
Autres	26	2	0	0	0	0	
Totals	27	3	0	0	0	0	

¹ Provisoires



État de la ressource

Il a été impossible d'évaluer ce stock dans les dernières années en raison du manque d'information sur l'abondance et la biomasse dans la région. Comme les prises sont faibles ou inexistantes depuis 1990, nous ne possédons pas de données commerciales non plus. Des relevés par navire de recherche ont été effectués par intermittence de 1978 à 1988, mais les résultats n'ont pu servir d'indicateurs de l'abondance du stock par suite de la couverture limitée lors des différentes années et des problèmes posés par le moment des relevés, effectués l'été alors que la morue était en bordure de la côte. En 1991, on s'est efforcé de régler ces problèmes au cours d'un relevé, mais ce dernier n'a pas révélé la présence d'un grand nombre de poissons.

Dans 2GH, la pêche aux crevettes rejette très peu de morue. En 1994, on a instauré pour cette pêche des zones de gestion des prises accessoires. En vertu du protocole actuel, l'usage de la grille Nordmore est obligatoire dans certaines de ces zones, ainsi que dans d'autres zones quand le total des prises accessoires de poisson de fond dépasse 300 kg par jour. Ces mesures réussissent apparemment fort bien à limiter les prises accessoires de morue. D'après les évaluations tirées des

données des observateurs, ces prises sont passées de 34 tonnes en 1992 à 1,1 tonne en 1994.

Perspectives

La reconstitution du stock est fonction de l'apparition et de la survie de classes d'âge assez fortes. Le rétablissement de ce stock semble tributaire d'événements qui surviennent dans les stocks de morue voisins. Il y a peut-être des liens avec la morue des divisions 2J3KL, et d'après des études récentes, il pourrait y avoir eu dans le passé échange de morues à l'état larvaire et adulte entre l'ouest du Groenland et la côte nord du Labrador. Le niveau de ces deux stocks voisins est faible pour le moment.

Pour de plus amples renseignements :

Document de recherche : Murphy, E., 1995, The status of 2GH cod, 3LNO haddock, 3Ps haddock and 3Ps pollock, DFO Atl. Res. Doc. 95/33.

Contact : Eugene Murphy
Téléphone : (709) 772-5479
Télécopieur : (709) 772-4188

Courrier élect. : Murphye@nflorc.nwafc.nf.ca

MORUE DU NORD (2J3KL)

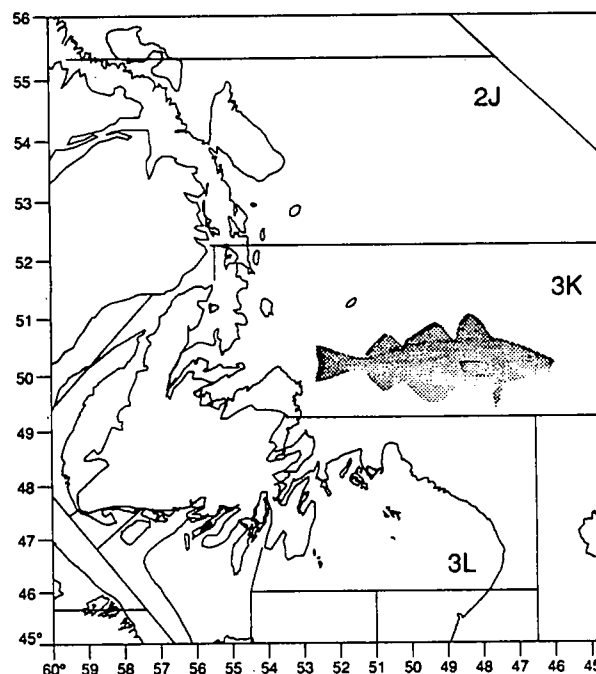
Renseignements de base

On trouve de la morue des deux côtés de l'Atlantique. Dans l'Atlantique nord-ouest, son aire de distribution va du Groenland au cap Hatteras. Ce poisson était d'une telle importance pour l'économie de la Nouvelle-Angleterre qu'une morue sculptée dans le bois était accrochée au mur de la Chambre des représentants du Massachusetts à Boston. La morue était surnommée «la monnaie de Terre-Neuve»; elle a joué un rôle considérable dans la colonisation de l'île. Dans l'Atlantique nord-ouest, la morue est gérée en 12 stocks.

Jusqu'à ces dernières années, le stock de morue du Nord (divisions 2J3KL de l'OPANO) était un des plus grands du monde, et présentait une importance cruciale pour l'économie et la structure sociale de l'est de Terre-Neuve et du Labrador.

Le stock occupe un territoire d'environ 117 000 milles carrés; sur cette étendue, de considérables migrations se produisent, surtout entre les zones côtières et le large. En comparaison des populations plus méridionales, la morue de ce stock est à croissance lente. À l'âge de cinq ans, la morue mesure environ 50 cm (20 pouces). Dans tout le secteur, les femelles commencent à atteindre la maturité aux alentours de l'âge de quatre ans et les mâles à trois ans. La morue est très prolifique. À l'âge de six ans, une femelle peut produire un million d'oeufs par ponte, mais ses descendants sont très peu nombreux à accomplir leur cycle vital et à survivre jusqu'à la maturité, car le taux de mortalité est phénoménalement élevé. La morue se nourrit de toutes sortes d'aliments, mais à l'âge adulte consomme essentiellement du capelan.

Ce stock fait l'objet d'une pêche commerciale depuis le XVI^e siècle. Avant les années 60, les prises se situaient entre 200 000 et 300 000 tonnes par an. Après de fortes captures à la fin des années 60, essentiellement attribuables aux flottilles étrangères, le stock a décliné jusqu'au milieu des années 70. Les premiers quotas ont été instaurés en 1973, mais ils n'étaient pas restrictifs les premières années. Après l'extension de la juridiction en 1977, le stock a augmenté jusqu'au milieu des années 80, pour diminuer ensuite. Depuis quelques années, le déclin est très prononcé et le niveau est devenu très faible; il doit se situer aux alentours de 1 % de ce qu'il était au début des années 80. Un moratoire sur la pêche est en vigueur depuis juillet 1992.



La pêche

Le stock a diminué au milieu des années 70 par suite des captures très élevées des années 60. Du même coup, les TAC et les prises ont décliné aussi. Du milieu à la fin des années 80, le stock avait pris de l'ampleur, et les prises ont atteint un maximum d'environ 250 000 t.

Le déclin rapide de la ressource dans les années 90 a provoqué la réduction des TAC et abouti finalement à un moratoire sur la pêche commerciale, imposé le 2 juillet 1992. La pêche à la morue à des fins de consommation personnelle restait autorisée.

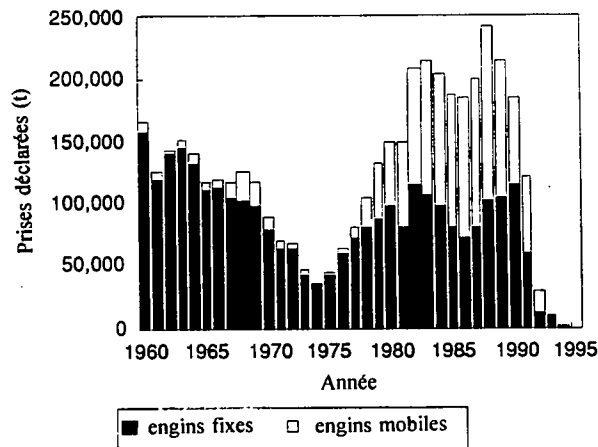
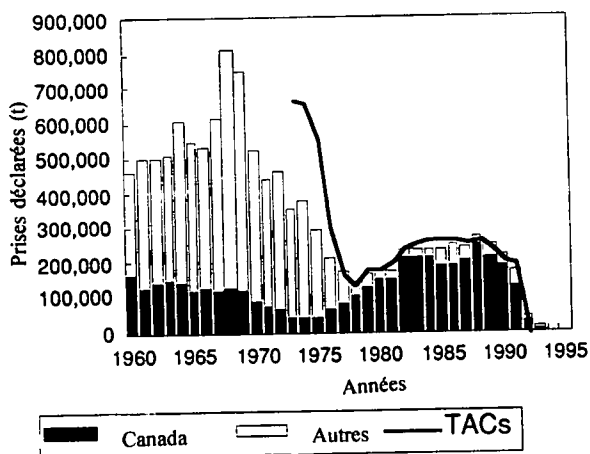
Débarquements (en milliers de tonnes métriques)

Année	1962-1976	1977-1990	1991	1992 ¹	1993 ¹	1994 ¹	1995
	Moy.	Moy.					
TAC	n.d.	n.d.	190	0 ²	0	0	0
Pêches côtières							
canadiennes	97	92	60	12	9	1	
Pêches haut.							
canadiennes	7	83	60	17	+	0	
Autres	386	38	51	14	2	+	
Totals	490	213	171	43	11	1	

¹Provisoire

²Moratoire imposé le 2 juillet 1992

En janvier 1994, la portée du moratoire a été étendue; il vise désormais tous les types de pêche, encore qu'une pêche de subsistance limitée ait été autorisée en août-septembre 1994. Cette activité a prélevé quelque 1 300 tonnes en 1994, surtout dans les divisions 3L et 3K de l'OPANO. Toutefois, elle a été considérée comme un échec dans l'ensemble, car les taux de capture étaient faibles et les morues généralement petites. Les prises comptaient surtout des morues âgées de quatre ou cinq ans. Les prises étrangères à l'extérieur de la limite des 200 milles ont été évaluées par le programme canadien de surveillance à environ 50 t en 1994.

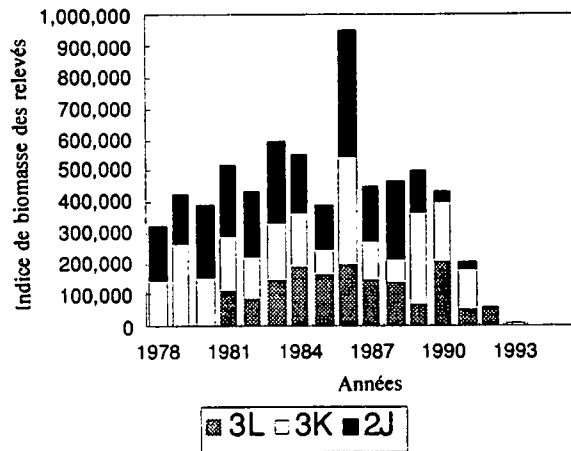


État de la ressource

On a essentiellement évalué l'état de la ressource actuel d'après les tendances des indices d'abondance et de biomasse fournis par les relevés annuels au chalut de fond et par des moyens acoustiques, ainsi que d'après les données limitées de la pêche.

Les indices de biomasse et d'abondance de la morue des relevés d'automne par navire de recherche dans les divisions 2J3KL accusent de graves déclin depuis quelques années, et les estimations ponctuelles de 1994 sont les plus basses de la série chronologique. Aucun groupement de poissons n'a été découvert. Les morues âgées de plus de sept ans étaient pratiquement absentes des relevés d'automne de 1993 et 1994.

D'après les relevés, le déclin s'est d'abord manifesté dans la division 2J et il continue d'être important chaque année depuis 1990 environ.



Si l'on en croit les données anecdotiques livrées par la **pêche de subsistance** en septembre 1994, aucune région n'a connu de «bons» taux de capture, comparables à ceux des années antérieures à 1992. Depuis le début du moratoire, la plus grande partie des prises provient des zones côtières où l'on a montré qu'il y avait sans doute des composantes distinctes de stock, surtout dans les baies aux eaux profondes.

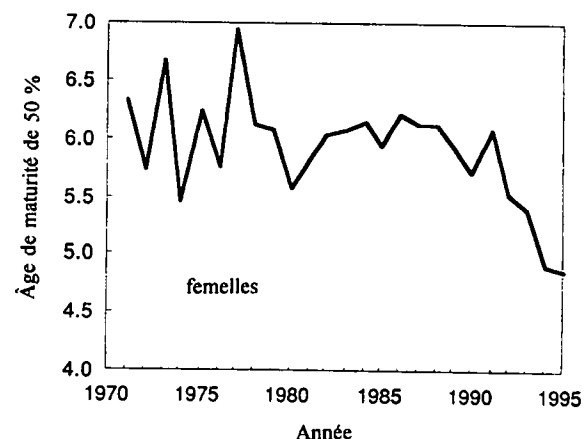
Pendant le **relevé acoustique** de juin 1994, il n'y a pas eu d'importantes prises, comparables à celles qui avaient été obtenues au cours des travaux de 1990 à 1993. On n'a pas repéré de groupement à forte densité d'adultes comme les années précédentes.

En mai 1995, un regroupement de morue a été localisé à **Smith Sound**, dans la **Baie Trinité**. À la suite de 2 relevés acoustiques, on a calculé qu'entre 10 000 et 20 000 tonnes métriques de morue se trouvait dans la région, principalement de gros individus matures prêts à pondre. Bien que le personnel de l'Université Memorial ait travaillé dans cette région depuis plusieurs années, ils n'avaient jamais vu une aussi grande

quantité de morue à ce temps de l'année. Par contre, les pêcheurs de l'endroit disent que cette découverte n'est pas inhabituelle et que la morue est présente dans la région à chaque hiver. Des résultats des analyses de sang effectuées par les chercheurs de l'Université Memorial pour déterminer le contenu en antigène montrent que les morues avaient récemment migré des eaux plus chaudes du large vers les eaux froides de Smith Sound.

Les **coefficients de condition**, mesurés en poids corporel par rapport à la longueur, ont diminué de 1989 à 1992 dans la division 2J et, dans une moindre mesure, dans la division 3K. Il n'y a pas eu de déclin manifeste dans la division 3L. Cette tendance se reflétait dans l'évolution du taux global d'alimentation de la morue pendant la même période, surtout pour la division 2J. La tendance au déclin de la condition semble s'être inversée en 1993 et 1994, mais ce phénomène ne s'est pas reflété dans les données sur l'alimentation pour la même période.

Depuis environ 1990-1991, l'âge auquel 50 % des morues ont **atteint l'âge adulte** diminue. Les valeurs de 1994 sont les plus basses de la série chronologique. Ce phénomène est peut-être une réaction au déclin de la population.



L'évolution du **taux de croissance** et de la **proportion de spécimens à maturité** selon l'âge est importante si on veut déterminer le degré de recrutement nécessaire au **remplacement de la biomasse des géniteurs**, autrement dit à une production de géniteurs suffisante dans une classe d'âge pour égaler la biomasse de ses parents. D'après les résultats des évaluations les plus récentes, on a conclu que la diminution des taux de croissance et de recrutement des années 80 avait joué un rôle essentiel dans le déclin du stock.

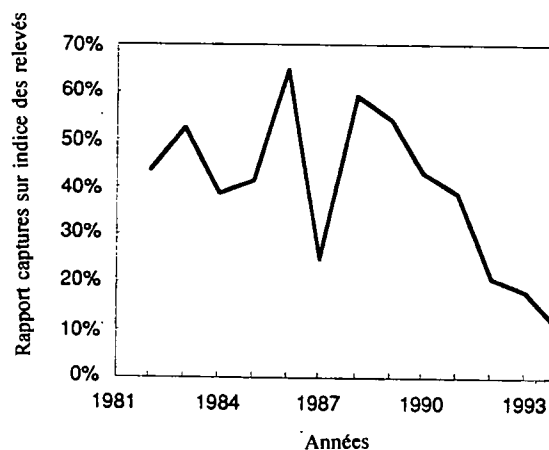
Dans le cadre de la pêche de subsistance qui a eu lieu dans les divisions 2J3KL en 1994, les pêcheurs ont généralement constaté que la morue était en condition moyenne. Au cours de la pêche correspondante de 1993, on a signalé la présence de poissons «maigres» dans certains secteurs, mais on ignore l'étendue de ces observations.

Si l'on en croit les données des relevés de recherche, les moyennes des **longueurs et poids selon l'âge** des groupes d'âge dominants (de quatre à sept ans) ont accusé une diminution la plupart des années, de la fin des années 70 et du début des années 80 jusqu'en 1992, le déclin étant le plus marqué dans la division 2J. L'augmentation a été générale en 1993 et 1994.

On a obtenu ces dernières années des évaluations de l'abondance des **prérecrues** (de 0 à 2 ans) à l'aide de divers indices. Encore que la précision des évaluations exige d'autres recherches, la classe d'âge 1994 semble plus forte que celles de 1992 et 1993. Il semblerait que la classe d'âge 1993 soit aussi plus forte que les classes 1991 et 1992. La classe d'âge 1991 semble être la plus faible des quatre. Il faudra au moins trois ans avant qu'on puisse le vérifier grâce aux relevés par navire de recherche menés en haute mer.

L'analyse du marquage a conclu, comme les évaluations précédentes, que la **mortalité par pêche** était élevée à la fin des années 80 et au début des années 90. Depuis le moratoire, elle doit avoir diminué au large, car les prises ont été très basses.

L'analyse du rapport entre les prises et les indices de biomasse des relevés montre que les pêches alimentaires limitées et les pêches étrangères se sont accompagnées d'une forte mortalité par pêche après la déclaration du moratoire, mais elle ne corroborait pas les résultats d'autres analyses d'après lesquelles, dans les années qui ont précédé immédiatement le moratoire, la mortalité par pêche était élevée et à la hausse.



La mortalité de la morue dans la pêche à la crevette nordique, encore que non quantifiée, a diminué entre 1992 et 1994 à la suite de l'introduction de la grille Nordmore.

Facteurs écologiques

La population de phoques du Groenland a considérablement augmenté depuis le début des

années 80, et sa consommation de morue et d'autres espèces halieutiques en a fait autant. Les données sur l'alimentation du phoque du Groenland montrent que la morue compose environ 3 % de son régime. Les poissons âgés d'un et deux ans dominant.

Les conditions océaniques en 1994 étaient plus proches de la moyenne à long terme que pendant les dernières années. Ce phénomène a peut-être été bénéfique dans certains domaines, par exemple pour les taux de croissance.

Perspectives

Tous les indices montrent que le stock est toujours à un **niveau extrêmement bas**. La localisation en 1995 de 10 000 à 20 000 tonnes métriques de morues matures dans la Baie Trinité est intéressante puisqu'elle indique qu'il reste des reproducteurs. Il est toutefois important de garder en mémoire que la biomasse demeure très basse comparée aux niveaux historiques qui étaient de l'ordre d'un million de tonnes métriques.

On ignore encore les raisons du déclin massif survenu dans les dernières années. Encore que les prises aient diminué de beaucoup, la réduction du stock se poursuit depuis le moratoire. Il est impossible de prévoir la durée du rétablissement tant qu'on n'aura pas des preuves de la présence et de la survie d'une classe d'âge importante. La tendance à la hausse des indices sur les prérecrues est encourageante, mais il est prématuré de fonder des prévisions sur l'effectif de ces jeunes poissons.

Stansbury and E.F. Murphy, 1995, An update of the status of Div. 2J3KL cod. DFO Atl. Res. Doc. 95/34.

Bishop C.A., B., J.T. Anderson, E. Colbourne, G.R. Lilly, R.A. Myers, G.A. Rose, D.E. Schneider and D.E. Stansbury. 1995. Cod in NAFO Division 2J3KL. NAFO SCR Doc. 95/9. Ser. No. N2575

Kulka, D.W. 1995. Bycatch of commercial groundfish species in the northern shrimp fishery. DFO Atl. Res. Doc. 95/48.

Kulka, D.W., R. Stead, D. Lane and L. Russell. 1995. Summary of the food fishery for cod in NAFO divisions 2J, 3K, 3L and 3Ps. DFO Atl. Res. Doc. 95/47.

Morgan, M.J. and P.A. Shelton. 1995. Alternative models of maturity at age applied to cod in Divisions 2J3KL. DFO Atl. Res. Doc. 95/24.

Ruzzante, D.E., C.T. Taggart, D. Cook and S. Goddard. 1995. Genetic differentiation between inshore and offshore cod (*Gadus morhua* L.) off Newfoundland: microsatellite DNA variation and antifreeze level. DFO Atl. Res. Doc. 95/23.

Contact : B. Atkinson
Téléphone : (709) 772-2053
Télécopieur: (709) 772-4188

Courrier
électronique : Atkinson@nflorc.nwafc.nf.ca

Pour de plus amples renseignements :

Document de recherche : Bishop C.A., D.E.

MORUE DE LA SOUS-DIVISION 3Ps

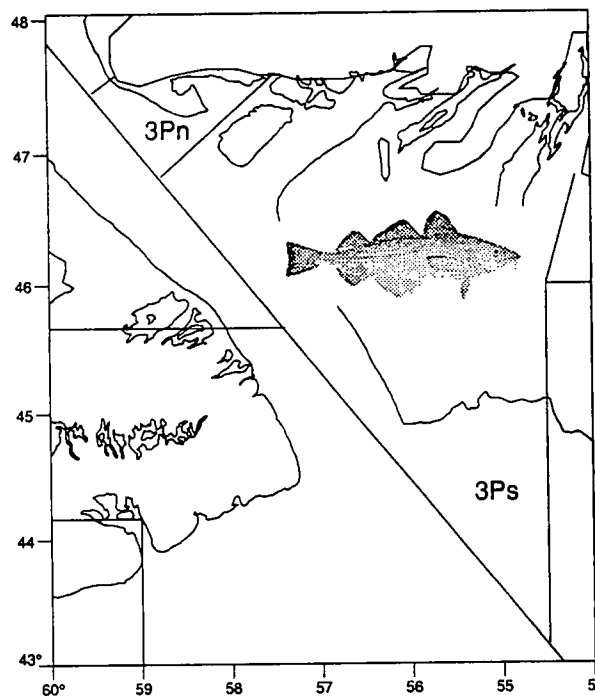
Renseignements de base

La morue se rencontre de part et d'autre de l'Atlantique. Dans l'Atlantique nord-ouest, elle occupe une aire s'étendant du Groenland au cap Hatteras et ses populations ont été réparties en 12 stocks aux fins de sa gestion. Le stock du banc St-Pierre occupe la côte sud de Terre-Neuve et son aire s'étend de la baie Placentia à, vers l'ouest, la baie Hermitage et occupe les bancs du large du banc Burgeo, à l'ouest, au banc Vert, à l'est.

Le stock hiverne surtout dans les eaux profondes des pentes du banc Saint-Pierre. Un grand nombre de ces morues migrent vers la côte au début de l'été où elles peuvent être capturées par les pêcheurs côtiers.

Les morues de ce stock croissent généralement plus rapidement que celles des zones situées plus au nord. Dans toute cette région, la maturation des femelles débute à l'âge de 4 ans environ tandis que celle des mâles a lieu à l'âge de 3 ans. Les morues sont très prolifiques. Une femelle de 6 ans peut pondre jusqu'à un million d'oeufs par frai, mais très peu de ces poissons survivent et atteignent l'âge de la maturité car le taux de mortalité est excessivement élevé. Les morues se nourrissent de diverses proies, mais le capelan est le poisson le plus consommé par les adultes.

Ce stock a alimenté une pêche côtière à l'engin fixe pendant des siècles et a joué un rôle vital dans cette région. Sa pêche fait l'objet d'un moratoire depuis août 1993.



La pêche

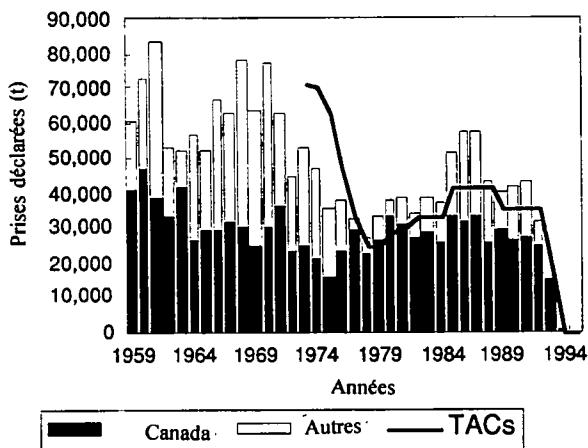
Après que le Canada ait étendu sa juridiction en 1977, les prises de morue se sont élevées en moyenne à un peu plus de 30 000 tonnes métriques jusqu'au milieu des années 1980, lorsque la France a accru ses captures de façon appréciable. Les débarquements totaux ont alors atteint des maximums de 57 000 tonnes métriques environ en 1986 et 1987 avant de chuter à 37 000 tonnes environ en 1991 et à 32 000 tonnes métriques en 1992. La restriction de l'aire de pêche découlant du différend avec la France a donné lieu à des fluctuations des captures françaises à partir de la fin des années 1980. Le TAC de 1993 a été réduit et les bateaux français ont vu leur accès limité aux eaux canadiennes. Il n'y a pas eu de pêche hauturière française en 1993. Le total des prises

de cette année a été de 15 000 tonnes métriques, le plus faible de la série chronologique jusqu'à 1993. La plus grande partie de ces prises ont été faite par la pêche canadienne à engins fixes.

Débarquements (en milliers de tonnes métriques)

Année	59-76 Moy.	77-90 Moy.	1991	1992 ¹	1993 ¹	1994 ¹	1995
TAC	-	-	35	35	20	0	0
Can.	30	29	21	24	15	,6	
Autres	28	11	16	7	+	0	
Totals	58	40	37	31	15	,6	

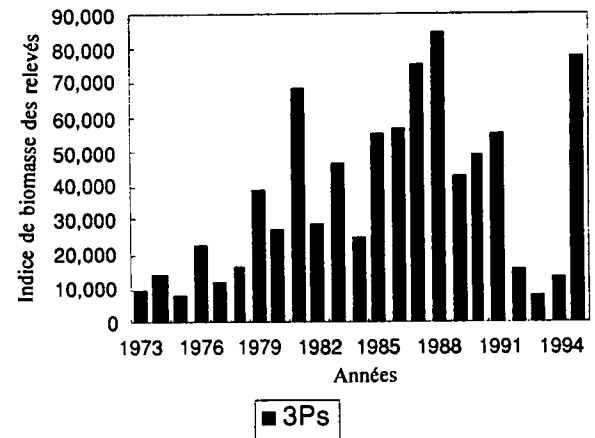
¹ Provisoires



La pêche a été fermée par le gouvernement canadien en août 1993 suite aux recommandations du CCRH. Une pêche d'alimentation récréative a été autorisée pendant une période de huit jours en 1994. Environ 480 tonnes métriques de morue ont été capturées avant la fermeture de cette pêche et 165 t supplémentaires ont été récoltées sous forme de prises accessoires d'autres pêches. La pêche a cependant été jugée un échec car les taux de prises étaient faibles et les morues généralement petites. Les poissons de la classe d'âge 1989 (âge 5) étaient les plus abondants dans l'ensemble des captures.

État de la ressource

L'état du stock a surtout été estimé à partir de l'allure des indices d'effectifs et de biomasse des relevés canadiens au chalut de fond et des renseignements fournis par les pêcheurs.



Les résultats obtenus des séries de relevés ont été fortement variables. L'indice de biomasse des relevés canadiens indiquait une tendance à la hausse au milieu des années 1980 suivie d'un déclin en 1989. Les valeurs des années 1992-1994 étaient les plus faibles de la période 1978-1994. Le relevé de 1994 indiquait une augmentation de l'indice qui atteignait 15 000 tonnes métriques environ. L'allure de l'indice d'effectifs était semblable.

Les valeurs de la biomasse et d'effectifs du relevé de 1995 étaient passablement supérieures à celles des années précédentes, mais cela s'explique par une prise importante effectuée dans une partie de la zone du relevé, à proximité de la bordure du banc dans la région du chenal Halibut. Les deux traits effectués dans cette zone ont donné, respectivement, des prises de 19,5 kg (35 livres) et 14 699 kg (26 750 livres). La biomasse estimée pour cette strate s'élevait à 71 260 tonnes métriques, soit 91 % du total de l'ensemble de la zone examinée.

À l'exception de celui de 1995, les relevés effectués depuis 1991 portent à croire à un appauvrissement de la ressource par rapport à la fin des années 1980. Bien que certains doutes aient été formulés quant à la fiabilité des relevés de recherche comme indicateurs de l'abondance du stock, ils indiquent néanmoins une ressource appauvrie. Cette constatation corrobore la diminution de la longueur selon l'âge, l'accroissement de la mortalité totale estimée à partir des relevés et la disparition des groupes plus âgés. Tel que noté pour les stocks des divisions voisines, celui de 3Ps décline depuis le milieu des années 1980.

Comme en 1993 et 1994, la classe de 1989 était la plus abondante dans les prises du relevé de 1995. L'abondance relativement faible des poissons plus jeunes montre que les classes d'âge qui suivent ne sont pas importantes. L'analyse montre cependant que l'on ne peut se fier aux résultats du relevé de 1995, étant donné l'incidence du trait ayant donné la très importante capture.

Un **relevé acoustique** effectué dans la partie la plus intérieure de la baie Placentia au début de 1995 n'a pas permis de déceler la présence de beaucoup de morues. Le moment choisi pour le relevé, dix jours entre le 23 janvier et le 23 février, n'était sans doute pas le plus approprié.

Selon les renseignements obtenus de pêcheurs ayant pratiqué la **pêche d'alimentation** en septembre 1994, des taux de prises semblables à ceux des années antérieures à 1992 n'ont été obtenus dans aucune région. Les pêcheurs ayant pratiqué cette pêche en 3Ps ont généralement indiqué que la condition des poissons était moyenne. Il y avait eu quelques rapports de poissons «minces» dans certaines zones au cours d'une pêche semblable réalisée en 1993, mais nous ne savons pas s'il s'agit de remarques généralisées.

Une **pêche** sentinelle a été réalisée en 12 sites répartis le long de la côte sud de Terre-Neuve, de St. Brides à Ramea, à partir de la fin de février. Le filet maillant et la palangre ont été les engins utilisés. Nous ne disposons actuellement que de valeurs préliminaires pour les taux de capture. Bien que des données semblables utiles aux comparaisons n'aient pas été obtenues pour d'autres années, les pêcheurs ont signalé des taux de capture à ces sites aussi bons, sinon meilleurs, que ceux obtenus avant la fermeture de la pêche en 1993.

Selon la Gestion des pêches, les prises accessoires de morue sont devenues un problème dans certaines pêches du poisson de fond en 1995 et il a été nécessaire d'en fermer plusieurs.

Des inquiétudes relatives à la structure du stock ont été exprimées au moment de son évaluation en 1994. Pendant les relevés de 1995, aucune concentration n'a été décelée dans la partie ouest de la zone du stock voisine de 3Pn et 4RS, mais une importante capture a été réalisée relativement près (30 milles environ) de la limite avec la division 3O. Les données ayant trait à la partie du stock se trouvant dans la baie Placentia ne portaient pas à croire à la présence de quantités importantes de poissons, mais il y a possibilité de migrations dans cette région. Il demeure donc nécessaire d'obtenir une définition plus précise de l'unité de stock.

Facteurs écologiques

Depuis 1991, la température du fond noté au cours des relevés a généralement augmenté par rapport aux faibles valeurs du milieu des années 1980 et de 1990, mais on a continué de noter d'importantes zones à température anormalement faible qui se sont maintenues jusqu'au printemps de 1994, notamment dans la partie est du banc

Saint-Pierre, sur la pente continentale et dans la baie Placentia. Les incidences de telles modifications n'ont pas été déterminées.

Perspectives

L'indice de biomasse obtenu du relevé de 1995 porte à croire à une amélioration extrêmement importante du stock, mais ces résultats doivent être interprétés avec beaucoup de prudence étant donné les bases de l'estimation du relevé. La structure des âges déterminée suite au relevé n'indique pas que l'accroissement noté en 1995 résulte d'une augmentation du recrutement. La taille du stock se rapproche sans doute de celle estimée pour la période 1992-1994. La très importante prise réalisée au moment du relevé de 1995 peut s'expliquer par d'autres facteurs influant sur la vulnérabilité, notamment de forts gradients de température. En l'absence de données de corroboration, l'estimation de 1995 doit être utilisée avec prudence. Mais l'augmentation des prises accessoires sources de problèmes dans d'autres pêches dirigées, comme celles du sébaste, de la raie et de la merluche, et les bons taux de capture rapportés pour la pêche sentinelle n'indiquent cependant pas la poursuite du déclin du stock.

La plupart des morues de la classe d'âge de 1989 sont matures et doivent être protégées car la biomasse des géniteurs ne compte pas d'autres classes d'âge importantes.

Pour de plus amples renseignements :

Document de recherche: Bishop, C.A., E.F. Murphy and D.E. Stansbury, 1995. Status of the cod stock in NAFO Subdivision 3Ps. DFO Atl. Fish. Res. Doc. 95/31.

Davis, M.B. 1995. Preliminary results from the inshore sentinel fishery in Subdivision 3Ps. DFO Atl. Fish. Res. Doc. 95/67.

Contact: Bruce Atkinson
Tél.: (709) 772-2052
Télec.: (709) 772-4188

Courrier élect.: Atkinson@nflorc.nwafc.nf.ca

DIVISIONS 3LNO AIGLEFIN

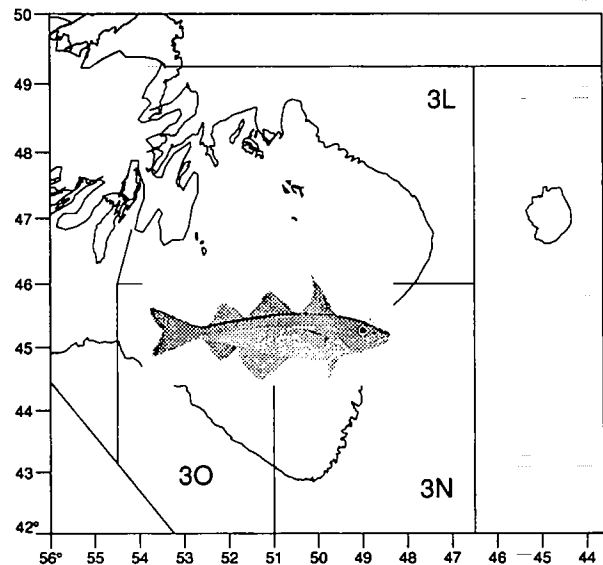
Renseignements de base

On trouve de l'aiglefin des deux côtés de l'Atlantique nord. Le long de la côte de l'Amérique du Nord, il est présent du détroit de Belle-Isle jusqu'au cap Hatteras, mais c'est dans le sud de son aire de distribution qu'il est le plus abondant.

L'aiglefin se nourrit principalement sur le fond, et son alimentation varie selon sa taille. Les spécimens de moins de 50 cm (20 pouces) mangent des crustacés, en particulier des amphipodes, des crevettes de la famille des Pandalidae et des bernard-l'hermite. Font également partie de leur régime les échinodermes (ophiures, oursins et clypeasters), les mollusques (gastéropodes et bivalves) et les annélidés. Les petits poissons composent 30 % du régime des aiglefins de plus de 50 cm, qui consomment du lançon, du capelan, du merlu argenté, du hareng et des argentines. Les aiglefins mangent de grandes quantités d'oeufs de hareng et de capelan quand il y en a. Les larves d'aiglefin sont pélagiques, et l'installation sur le fond se produit quand elles vont atteindre 50 mm (2 pouces). Mâles et femelles atteignent la maturité sexuelle entre l'âge de 3 et 5 ans, les mâles généralement un peu plus tôt que les femelles. Le taux de croissance varie d'un stock à l'autre; il est ordinairement plus faible pour les stocks nordiques.

L'histoire des pêches de l'aiglefin dans la sous-zone 3 de l'OPANO est assez courte. Avant 1945, les prises sur le Grand Banc (divisions 3NO de l'OPANO) étaient faibles, mais elles se sont accrues rapidement à la fin des années 40 et sont demeurées élevées jusqu'au début des années 60. Il semble que l'aiglefin abondait auparavant, mais que ce n'était pas une espèce recherchée pour le salage du poisson, et il n'était pas conservé ni déclaré séparément. Les considérables captures des années 50 et du début des années 60 étaient dues à plusieurs fortes classes d'âge. La pêche se caractérisait à cette époque par un taux de rejet élevé, qui atteignait de 30 à 40 % du poids et de 50 à 70 % du nombre de poissons. Il en était ainsi parce que le maillage des culs de chalut était fixé de 70 à 100 mm et que les usines exigeaient que le poisson débarqué mesure au moins 45 cm. Depuis les années 60, les prises sont tombées à des niveaux très faibles, entrecoupés de quelques pointes de 8 000 à 10 000 tonnes en cas de bonnes classes d'âge.

Les premiers TAC ont été établis pour l'année 1987; ils se sont situés depuis entre 4 100 et 10 000 tonnes. À la fin des années 80 et au début des années 90, le CSCPCA a conseillé de ne pas soumettre le stock à la pêche dirigée afin que les classes d'âge fortes puissent atteindre la maturité.

**Les pêches**

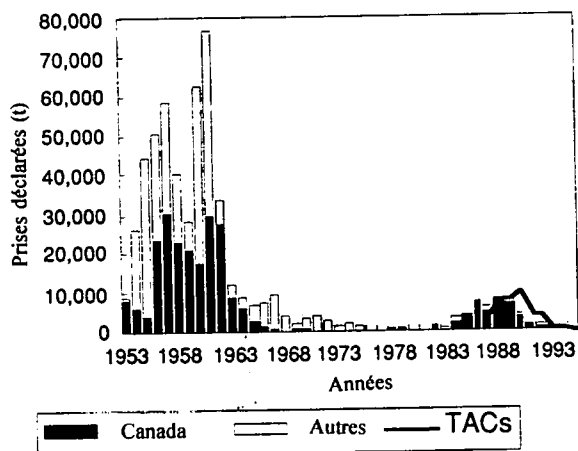
Autrefois, c'était dans la division 3O que les quantités débarquées par la flottille canadienne étaient les plus élevées; l'aiglefin était essentiellement capturé de janvier à mai dans les eaux tièdes du talus continental. Ces quantités ont atteint leur maximum pendant les années 50 et le début des années 60 et ont connu un chiffre record de 76 000 tonnes en 1961. Ces prises ont été rendues possibles par la présence des fortes classes d'âge de 1949 et de 1955. Par suite d'un recrutement médiocre, les quantités débarquées sont demeurées faibles des années 60 au milieu des années 80. Elles sont passées à 8 200 tonnes en 1988, atteignant ainsi leur sommet depuis 1967, et sont tombées depuis à moins de 1 000 tonnes.

Quantités débarquées (en milliers de tonnes)

Année	1953-1976	1977-1990	1991	1992 ¹	1993 ¹	1994 ¹	1995
	Moy.	Moy.					
TAC	-	-	4	4	0,5 ²	0,5 ²	0,1 ²
Pêches							
canadiennes	9	2	1	0,8	0,9	+	
Autres	12	0,4	0,2	0,2	+	+	
Totals	21	2	1	1	1	+	

¹Provisoire²Prises accessoires seulement

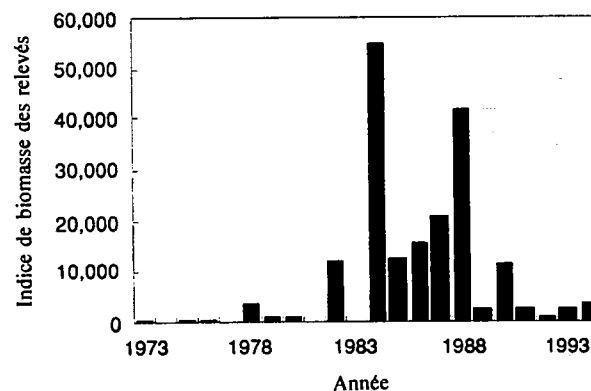
Le chiffre provisoire des captures de 1994 n'est que de huit tonnes, ce qui représente les prises les plus basses jamais enregistrées, dû en partie au moratoire sur les stocks de morue et de poissons plats des divisions 3LNO imposé par l'OPANO pour 1994.



État de la ressource

On procède à des relevés de recherche dans le secteur depuis le début des années 70, mais la couverture, dans ces années-là, était moins étendue que par la suite. D'après les relevés canadiens effectués au printemps par navire de recherche, les indices d'abondance et de biomasse ont été bas de 1973 à 1981,

après quoi ils ont grimpé considérablement. Les augmentations étaient attribuables à la croissance des classes d'âge assez fortes de 1980 et 1981. On a toujours trouvé très peu d'aiglefin dans la division 3L pendant les relevés de printemps.



C'est en 1984 que l'indice de biomasse a atteint son sommet, pour descendre brusquement en 1985 et connaître une remontée progressive jusqu'en 1988. Depuis lors, l'indice est faible. D'après l'information dont on dispose sur l'abondance selon l'âge, les classes d'âge récentes sont faibles.

On ignore le taux de mortalité par pêche de ce stock, mais on croit qu'il était élevé à la fin des années 80. Le moratoire de l'OPANO sur les pêches à la morue et aux poissons plats diminuera sans doute cette mortalité.

Facteurs écologiques

On estime que l'aiglefin, dans les eaux terre-neuviennes, se trouve à la limite septentrionale de son aire de distribution dans l'Atlantique nord-ouest. Les données océanographiques pour 1994 montrent que la température de l'eau était inférieure à la moyenne à long terme sur le plateau du

Grand Banc. Le refroidissement qui se fait sentir dans tout le secteur depuis quelques années a probablement eu des effets sur la distribution et le comportement des poissons.

Perspectives

Il n'y a aucune indication que le recrutement s'améliorait ces dernières années et on ne s'attend pas à ce que la situation s'améliore dans un proche avenir.

Dans ce secteur, le recrutement de l'aiglefin accuse des variations considérables, dont on ne connaît toutefois pas les mécanismes. La pêche a déjà épuisé par le passé de bonnes classes d'âge avant qu'elles n'atteignent l'âge de reproduction. Quand on décèlera la présence de classes plus fortes, si on laisse les poissons atteindre au moins l'âge de la fraye, le recrutement ultérieur aura des chances de s'améliorer.

Pour de plus amples renseignements

Document de recherche : Murphy, E., 1995. The status of 2GH cod, 3LNO haddock, 3Ps haddock and 3Ps pollock, DFO Atl. Res. Doc. 95/33.

Contact : Eugene Murphy
Téléphone : (709) 772-5479
Télécopieur: (709) 772-4188

Courrier électronique :
Murphy@nflorc.nwafc.nf.ca

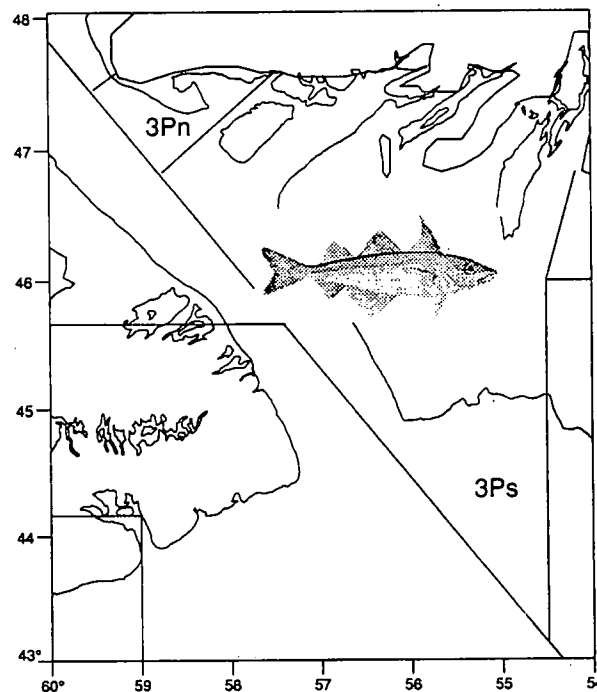
SOUS-DIVISION 3Ps- AIGLEFIN

Renseignements de base

L'aiglefin vit des deux côtés de l'Atlantique nord. Le long de la côte nord-américaine, on le trouve du détroit de Belle Isle et plus au sud jusqu'au cap Hatteras. Il est plus abondant dans la partie sud.

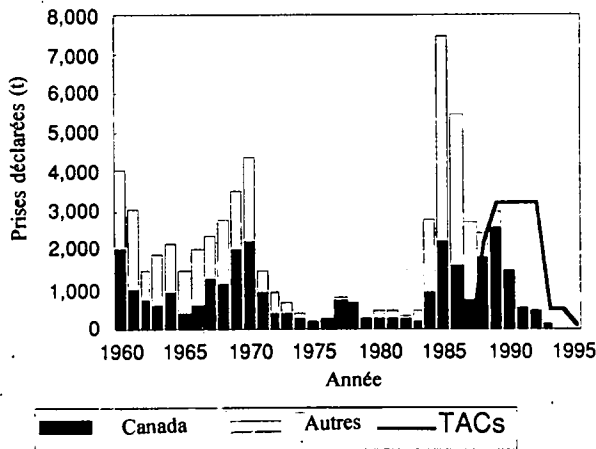
L'aiglefin se nourrit principalement sur le fond. Sa nourriture varie selon sa taille. L'aiglefin de moins de 50 cm (20 pouces) mange des crustacés, surtout des amphipodes, des crevettes de la famille des Pandalidés et des pagures. Son régime alimentaire se compose également d'échinodermes (ophiures, oursins et clypeasters), de mollusques (escargots et clams) et de vers annélidés. L'alimentation de l'aiglefin de plus de 50 cm (20 pouces) se compose à environ 30 p. 100 de petits poissons, notamment lançons, capelans, merlus argentés, harengs et argentines. Il mange de grandes quantités d'oeufs de hareng et de capelan lorsqu'ils sont disponibles. Les larves de l'aiglefin sont pélagiques. Elles descendent vers le fond lorsqu'elles ont un peu moins de 50 mm (2 pouces) de longueur. Les mâles et les femelles atteignent la maturité sexuelle à l'âge de 3 à 5 ans. Les mâles deviennent habituellement matures un peu plus jeunes que les femelles. Les rythmes de croissance varient et, en règle générale, ils sont plus lents chez les stocks du nord.

Il y a relativement peu de temps qu'on pêche l'aiglefin dans la sous-zone 3 réglementée par l'OPANO. Avant 1950, l'aiglefin n'était pas très abondant sur le Banc de Saint-Pierre. La classe d'âge de 1949 a été très abondante. Elle a fait augmenter les prises qui ont atteint leur apogée en 1955 (58 000 tonnes métriques). Les rejets à cette époque étaient nombreux, notamment de 30 à 40 p. 100 au poids et de 50 à 70 p. 100 au nombre. Il en était ainsi parce que la maille du filet du cul-de-chalut variait de 70 à 100mm et que les usines de transformation exigeaient un poisson d'au moins 45 cm.

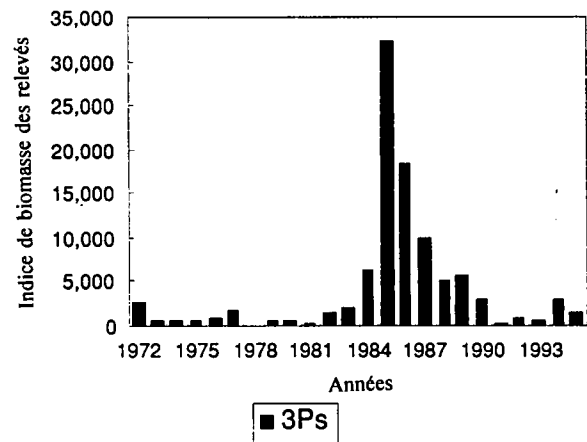


La pêche

Les débarquements étaient de 5 800 tonnes métriques en 1953. Ils ont atteint leur apogée à 58 000 tonnes métriques en 1955. Puis, ils ont diminué à 6 000 tonnes métriques en 1957. Les prises annuelles depuis 1960 ont été surtout de 1 000 à 2 000 tonnes métriques. Elles ont augmenté à 7 500 tonnes métriques et à 5 400 tonnes métriques en 1985 et en 1986 respectivement. Cette augmentation est due principalement à l'accroissement de l'effort de pêche de la France. Les données provisoires sur les prises de 1994 sont de 21 tonnes métriques. Il s'agit des données les plus basses jamais consignées. Cette baisse provient en partie du moratoire sur la morue imposé par le Canada en 1993.



élevés en 1985. Ils ont diminué depuis. Les résultats de relevés sur l'abondance par âge montrent que les **classes d'âge récentes** sont faibles.



Débarquements (en milliers de tonnes métriques)

Année	60-76 Moy.	77-90 Moy.	1991	1992 ¹	1993 ¹	1994 ¹	1995
TAC	-	-	3,2	3,2	0,6 ²	0,5 ²	0,1 ²
Can.	0,9	0,8	0,5	0,5	0,1	+	
Autres	1	0,8	0	0	0	0	
Totals	10	2	5	5	1	+	

¹ Données provisoires
² prises accessoires seulement

État des ressources

Le Canada effectue des relevés par navire de recherche depuis 1972. Les **indices de la biomasse et des effectifs** de l'aiglefin établis à partir de ces relevés ont été faibles de 1972 à 1982. Les deux indices ont atteint leur apogée en 1985 grâce à la classe d'âge relativement abondante de 1981, mais ils sont devenus faibles par la suite. Les nombres moyens et les poids des prises par trait de chalut ont été les plus

On croit que le **taux de mortalité par pêche** a été élevé depuis la fin des années 1980. Le moratoire sur la morue fera fléchir les prises accessoires d'aiglefin.

Facteurs écologiques

On croit que les eaux limitrophes de Terre-Neuve représentent la limite nordique de la zone de répartition de l'aiglefin dans le nord-ouest de l'Atlantique. Le refroidissement des eaux dans toute cette région au cours des dernières années a probablement restreint leur répartition et modifié leur comportement. M. Templeman pensait que les courants d'eau étaient probablement le facteur le plus important de la survie des classes d'âge. L'aiglefin juvénile se développe le long du Banc de Saint-Pierre et au sud des Grands Bancs. Les eaux plus au sud sont trop profondes et les eaux de fond plus au nord sont souvent trop froides pour l'aiglefin. Depuis quelques années, les eaux des bancs l'été circulent principalement au-dessus du banc, et les conditions sont donc propices à l'implantation des larves. D'autres

années, les eaux des bancs sont entraînées par des remous du Gulf Stream, et les larves s'implantent en eaux trop profondes. Depuis quelques années, les eaux du Banc de Saint-Pierre sont plus froides que la normale. Il se peut donc que les chances de survie de la classe annuelle en soient d'autant plus compromises.

Perspectives

Il n'y a eu récemment aucun signe d'un recrutement accru. Il y a donc peu de possibilités que le stock augmente dans un avenir rapproché.

Le recrutement de l'aiglefin varie considérablement dans cette région. On ne comprend pas les mécanismes de cette variation. Les poissons de la plus récente bonne classe annuelle (1981) ont été pêchés avant d'atteindre l'âge du frai. Le recrutement devrait augmenter si l'on respecte la politique de ne pas pêcher le poisson avant qu'il ait au moins atteint l'âge du frai.

Pour de plus amples renseignements

Documentation de recherche : Murphy, E.F., 1995. The status of 2GH cod, 3LNO haddock, 3Ps haddock and 3Ps pollock. DFO Atl. Fish. Res. Doc. 95/33.

Contact : Eugene Murphy
Tél. : (709) 772-5479
Télécopieur : (709) 772-4188

courrier électronique :
Murphye@nflorc.nwafc.nf.ca

PLIE CANADIENNE DE LA SOUS-ZONE 2 ET DE LA DIVISION 3K

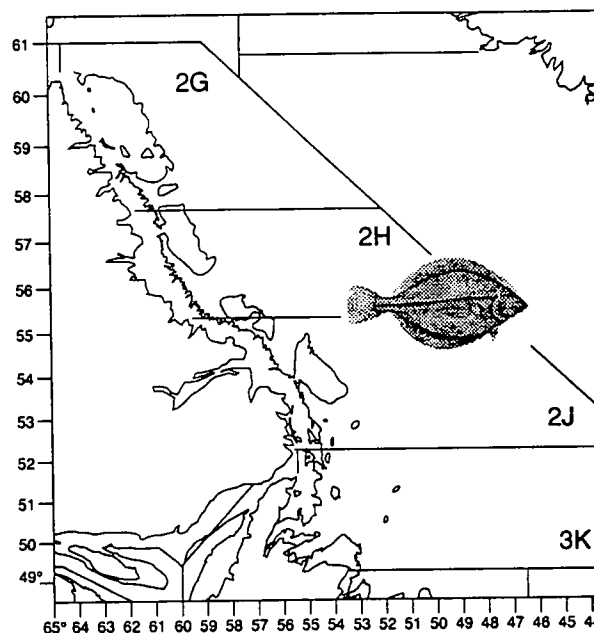
Renseignements de base

La plie canadienne, que l'on retrouve de part et d'autre de l'Atlantique nord, est un poisson plat qui vit sur le fond. Dans la partie ouest de l'Atlantique, l'aire de l'espèce s'étend des eaux américaines à celles de l'Arctique, la plus grande population ayant toujours été celle du Grand Banc, au large de Terre-Neuve. Les plies canadiennes de la région du Labrador et du nord de Terre-Neuve sont généralement plus abondantes aux profondeurs inférieures à 250 m, mais on a noté un déplacement vers des eaux plus profondes depuis la fin des années 1980.

La plie canadienne de la sous-zone 2 et de la division 3K de l'OPANO croît relativement lentement, n'étant recrutée par la pêche qu'à l'âge de 6 ou 7 ans, quand sa longueur est de 30 cm environ. La plupart des plies sont matures à l'âge 9, quand leur longueur atteint 38 cm environ. Des plies âgées de 20 ans ont déjà été capturées à partir de ce stock, mais peu de poissons de plus de 14 ans l'ont été ces dernières années.

Les captures en provenance de ce stock ont augmenté de façon constante au cours des années 1960 et atteint un maximum de 13 000 tonnes métriques en 1970. Des quotas ont été imposés pour la première fois en 1974.

Les captures des bateaux étrangers ont fortement diminué après la déclaration de la zone des 200 milles en 1977. Les prises totales n'ont été supérieures à 2 000 tonnes métriques qu'à deux reprises depuis 1981. Au cours de la plupart des années, la majorité des captures a été effectuée dans la partie sud de l'aire du stock, les prises faites dans la partie nord étant négligeables. Il y a eu une pêche côtière et une pêche hauturière surtout effectuée au filet maillant, pour la première, et au chalut, pour la seconde.



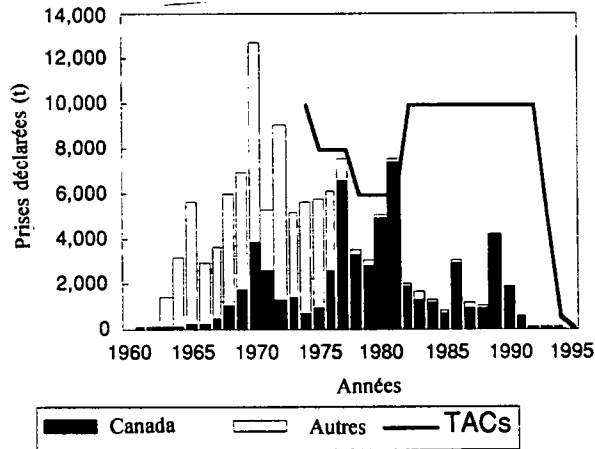
La pêche

De 1992 à 1994, les prises annuelles moyennes ont été inférieures à 100 tonnes métriques et sont, de loin, les plus faibles de la série chronologique. Ce phénomène s'explique en partie par le moratoire imposé à la pêche de la morue du nord et aux très importantes réductions des TAC imposées en 1994.

Débarquements (en milliers de tonnes métriques)

Année	60-76 Moy.	77-90 Moy.	1991	1992 ¹	1993 ¹	1994 ¹	1995
TAC	ND	ND	10	10	5	,5 ²	,1 ²
Can.	1	4	,5	,1	,1	,1	
Autres	3	,2	+	0	0	0	
Totals	4	4	,5	,1	,1	,1	

¹ Provisoires
² Prises accessoires seulement



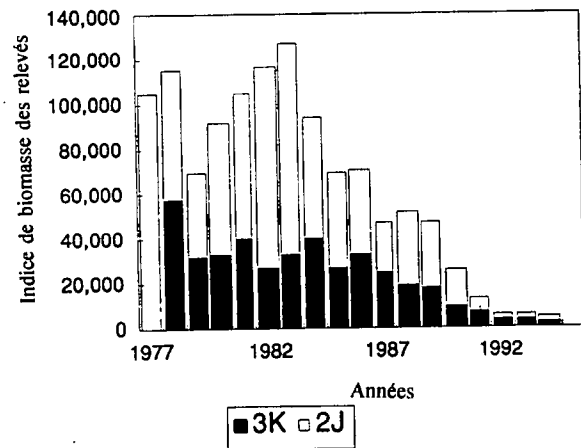
Au cours de la plupart des années antérieures à 1992, et si l'on fait exception de 1989 et 1990 où une pêche dirigée a été effectuée dans la division 2J, un important pourcentage des captures étaient effectuées dans la division 3K. Avant 1991, les prises de la pêche côtière de la plupart des années ont varié entre 500 et 2 000 tonnes métriques. Les prises de la pêche hauturière ont fluctué de façon plus importante car la flottille hauturière choisissait souvent de pêcher dans les divisions du sud de la sous-zone 3.

État de la ressource

Les très faibles captures réalisées par les chalutiers hauturiers canadiens au cours des dernières années font que nous ne disposons d'aucune donnée récente sur le taux de capture. Les données des prises selon l'âge de la période allant de 1984 à 1990, qui proviennent d'échantillons des prises canadiennes, indiquent que la majorité des prises commerciales canadiennes était constituée de plies de 9 à 12 ans et qu'il y avait une tendance à la baisse du

nombre d'individus plus âgés dans les captures jusqu'en 1990. L'absence de données ou leur insuffisance nous interdit d'estimer les prises commerciales en fonction de l'âge pour bon nombre d'années avant 1984 et, tout particulièrement, pendant la période 1991 à 1994, où les prises ont été très faibles.

Les relevés par navires de recherche indiquent que le stock est actuellement très appauvri. Dans toutes les zones étudiées, l'indice de la biomasse a diminué de façon appréciable entre le début des années 1980 et celui des années 1990.

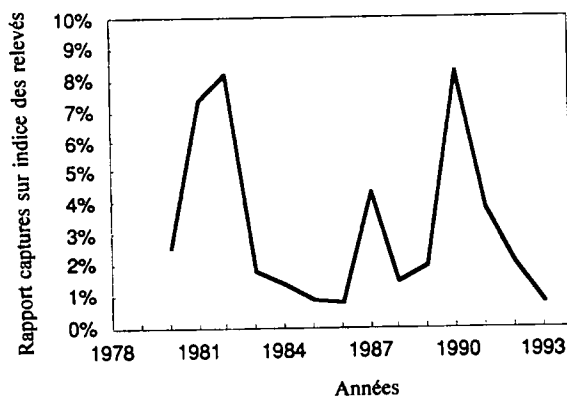


Le déplacement des plies canadiennes vers des eaux plus profondes survenu entre 1986 et 1989 dans les divisions 2J et 3K a été suivi d'un rapide déclin du stock. Dans l'ensemble des divisions 2J et 3K, l'indice de biomasse a diminué de 95 % environ entre 1982 et les années 1990. Les valeurs de 1994 sont les plus faibles jamais notées pour 2J et 3K.

Il y a eu baisse progressive de l'âge maximum des plies canadiennes capturées au moment des

relevés, ce qui confirme les données des pêches commerciales. Le nombre de poissons de chacune des classes d'âge a diminué de façon très rapide entre 1990 et 1993; le **stock de géniteurs** actuel estimé correspond à 2 pour cent environ de la valeur maximale enregistrée. Une chute du **recrutement** a aussi été notée au cours des dernières années, mais la baisse n'est pas aussi sévère que celle de l'ensemble du stock. Nous ne disposons pas encore des données sur l'âge du relevé de 1994.

Les données du relevé par navire de recherche montrent clairement que le stock a chuté à une valeur extrêmement faible au cours des dernières années. La comparaison des captures de la pêche à l'indice de biomasse des captures des relevés montre que la **mortalité par pêche** ne peut expliquer à elle seule l'importance du déclin du stock car les prises déclarées n'ont jamais été supérieures à 9 % environ de l'indice de biomasse des relevés.



Nous ne sommes actuellement pas en mesure d'expliquer le déclin du stock ni le maintien d'une valeur aussi faible depuis 1991, surtout que le stock n'a pratiquement pas été exploité depuis cette année.

Facteurs écologiques

Des facteurs, tels une température de l'eau anormalement basse depuis le milieu des années 1980, la prédation par les phoques et la migration des poissons, ont fait l'objet d'hypothèses expliquant le déclin du stock, mais il n'a pas encore été possible de démontrer le rôle primordial d'un de ces facteurs.

Perspectives

Les estimations de biomasse actuelles obtenues des relevés interdisent de faire preuve d'optimisme quant au rétablissement à **court ou à long terme** de ce stock. Son effectif est demeuré très faible en dépit des prises négligeables réalisées de 1991 à 1994.

Les possibilités de rétablissement à **plus long terme** demeurent inconnues, mais il est peu probable qu'il puisse se rétablir avant 10 ou 15 ans. Le TAC de 1995 de 100 tonnes métriques se limite à des prises accessoires et aucune pêche dirigée n'est autorisée. Toute pêche en 1996 serait nuisible au rétablissement du stock.

Pour de plus amples renseignements :

Document de recherche: Brodie, W.B., J. Morgan and W.R. Bowering. 1995. An update of the status of the stock of American plaice in SA2+3K. DFO Atl. Fish. Res. Doc. 95/35.

Contact: Bill Brodie
Tél. (709) 772-3288
Télec. (709) 772-4188

Courrier électronique:
Brodie@nflorc.nwafc.nf.ca

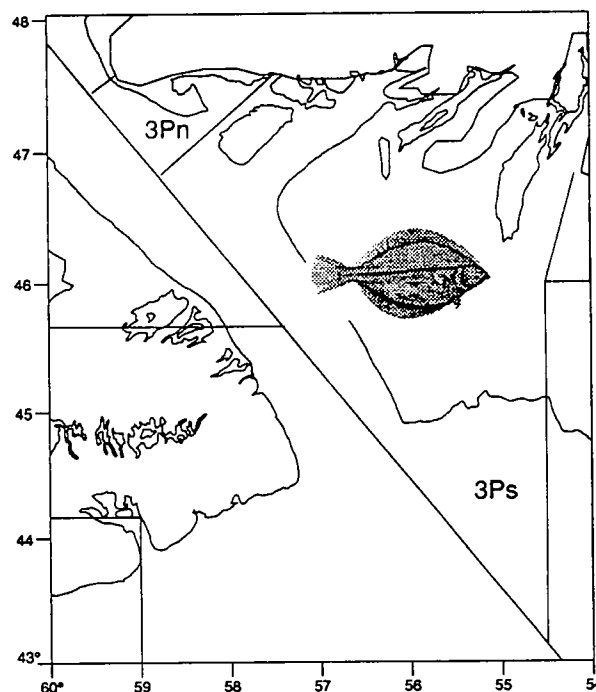
PLIE CANADIENNE DE LA SOUS-ZONE 3Ps

Renseignements de base

La plie canadienne, que l'on retrouve de part et d'autre de l'Atlantique nord, est un poisson plat qui vit sur le fond. Dans la partie ouest de l'Atlantique, l'aire de l'espèce s'étend des eaux américaines à celles de l'Arctique, la plus grande population étant celle du Grand Banc, au large de Terre-Neuve. La plie canadienne de la sous-division 3Ps est généralement plus abondante dans la couche des 100 à 200 m de profondeur, mais on a noté un déplacement vers des eaux plus profondes depuis la fin des années 1980.

La plie canadienne de la sous-division 3Ps de l'OPANO est capturée par la pêche au chalut à partir de l'âge de 5 ans. La plus grande partie des captures est constituée de poissons âgés de 8 à 12 ans, mais des poissons pouvant atteindre 18 ans ont été capturés au cours des dernières années, cela en dépit du déclin du stock. Les femelles de 3Ps deviennent matures à l'âge de 9 ans environ; les mâles atteignant la maturité vers l'âge de 5 ans.

Les plus importantes captures à partir de ce stock ont été réalisées entre 1968 et 1973, la moyenne des prises s'élevait à plus de 10 000 tonnes métriques. Depuis 1980, les captures n'ont été supérieures à 5 000 tonnes métriques qu'à deux reprises. Une pêche côtière et une pêche hauturière étaient pratiquées, mais la plus grande partie des captures était faite par les chalutiers hauturiers. Le premier quota, de 11 000 tonnes métriques, a été imposé en 1974. Il a été fixé à 5 000 tonnes métriques tout au long des années 1980, réduit à 4 000 tonnes métriques pendant trois ans et ensuite fixé à 3 000 tonnes métriques en 1993.



La pêche

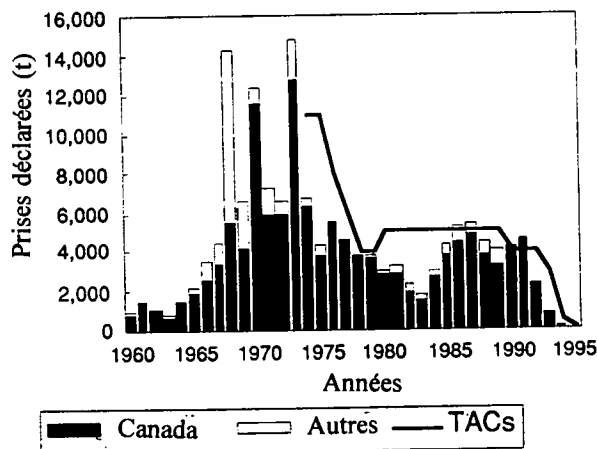
Les prises les plus importantes en provenance de ce stock ont été réalisées de 1968 à 1973 et ont été supérieures à 12 000 tonnes métriques à trois occasions pendant cette période. Les prises des bateaux étrangers ont atteint un maximum de 8 800 tonnes métriques environ en 1968, qui s'explique par la pêche de l'URSS, mais elles n'ont jamais été supérieures à 800 tonnes métriques depuis 1973. Les prises de 1993, de 751 tonnes métriques, sont les plus faibles notées depuis le début des années 1960.

Débarquements (en milliers de tonnes métriques)

Année	60-76 Moy.	77-90 Moy.	1991	1992 ¹	1993 ¹	1994 ¹	1995
TAC	-	-	4	4	3	,5 ²	,1 ²
Can.	4	3	5	2	,8	,1	
Autres	1	,3	0	+	0	0	
Totals	5	6	5	2	,8	,1	

¹ Provisoires
² Prises accessoires seulement

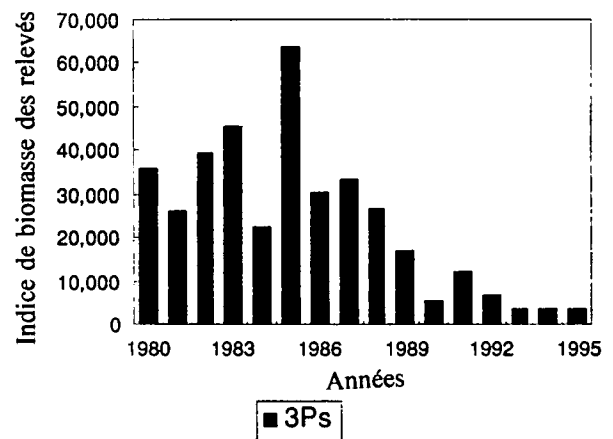
La pêche a été interdite en septembre 1993, pour le reste de l'année, suite à une recommandation du CCRH. Le TAC de 1994 a été fixé à 500 tonnes métriques, mais sous la forme de prises accessoires d'autres pêches. Les prises totales de 1994 ont atteint 117 tonnes métriques. Un quota de prises accessoires de 100 tonnes a été fixé pour 1995.



la pêche hauturière au chalut car très peu de poissons ont été capturés et la pêche a été interdite en 1993. Les pêcheurs ont cependant signalé de très faibles taux de capture en 1993.

Les renseignements obtenus des relevés par navires de recherche indiquent que le stock est actuellement très appauvri. L'indice de la biomasse a chuté à 10 % de celui du milieu des années 1980. Les baisses les plus importantes sont survenues au moment où la pression de pêche était faible, mais l'effort de pêche accru exercé au début des années 1990 a pu contribuer à leur accélération.

Le relevé de 1995 a permis d'obtenir un indice de biomasse de 3 944 tonnes métriques. La plus grande partie de la biomasse décelée au cours des derniers relevés se situait à des profondeurs plus grandes que la normale.



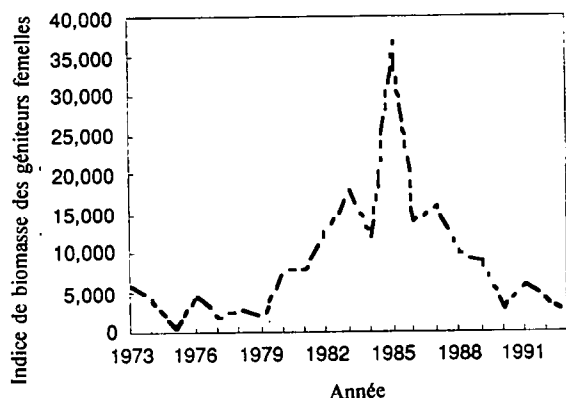
État de la ressource

Comme au cours de la plupart des autres années, les prises de 1993 étaient surtout constituées de poissons âgés de 8 à 12 ans. Nous ne disposons pas de données récentes sur les taux de prise de

L'abondance de tous les groupes d'âge a diminué et l'on a noté une baisse du recrutement. Les données de composition par âges des relevés de 1994 et 1995 ne sont pas encore disponibles, mais l'abondance selon la longueur n'indique aucune augmentation du nombre de jeunes poissons.

L'indice de biomasse du stock de géniteurs décline depuis 1985 et la valeur estimée de

1 900 tonnes métriques obtenue pour 1993 est la plus faible notée depuis 1975.



Comme cela a été signalé dans le rapport sur l'état des stocks de 1994, l'âge à 50 % de maturité, des mâles et des femelles, a chuté de façon nette depuis le début des années 1970.

Facteurs écologiques

La température de l'eau de la sous-division 3Ps est inférieure à la normale depuis le milieu des années 1980. Cette situation s'est quelque peu rétablie en 1994, mais la température est toujours inférieure à la normale, notamment dans la partie est du banc Saint-Pierre et dans la région de la pente continentale. On ne sait pas dans quelle mesure cela a pu influencer sur la ressource.

Perspectives

Les perspectives d'avenir sont très **pessimistes** car le stock est appauvri et les relevés n'indiquent aucun recrutement. Aucun rétablissement du stock n'est prévu à court ou à long terme. Toute capture effectuée en 1996

serait nuisible au stock.

Pour de plus amples renseignements :

Document de recherche: Morgan, M.J., W.B. Brodie et G.T. Evans. 1995. Assessment of the American plaice stock in NAFO subdiv. 3Ps. DFO Atl. Fish. Res. Doc. 95/36.

Contact: Joanne Morgan
Tél. (709) 772-2261
Télec. (709) 772-4188

Courrier électronique:
Morgan@nflorc.nwafc.nf.ca

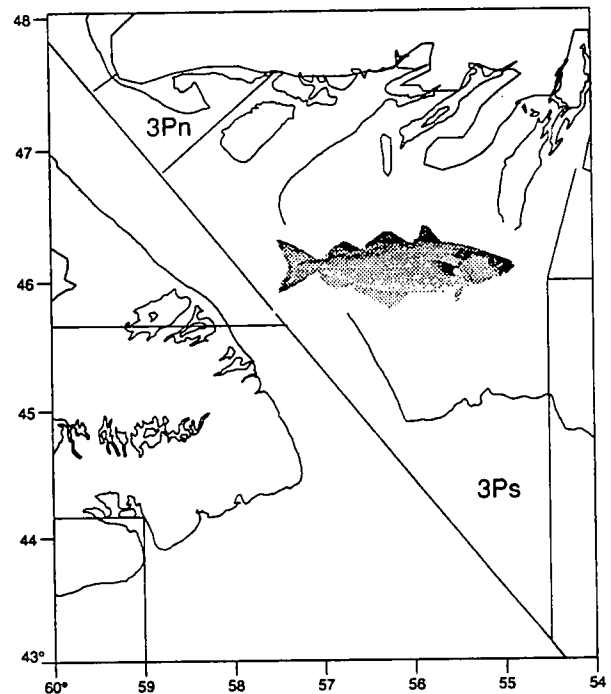
SOUS-DIVISION 3PS - GOBERGE

Renseignements de base

On trouve de la goberge des deux côtés de l'Atlantique nord. Du côté de l'Amérique du Nord, elle s'étend du sud du Labrador près de Terre-Neuve, dans le golfe du Saint-Laurent et jusqu'au sud du cap Hatteras. La goberge est de la même famille que la morue (*Gadidae*), mais, contrairement à la plupart des membres de cette famille, elle passe peu de temps au fond. La goberge est vorace et se déplace en grands bancs. Au stade de larve pélagique, elle se nourrit principalement de copépodes, mais, au fur et à mesure qu'elle descend vers le fond et qu'elle se rapproche des côtes, les crustacés (surtout les amphipodes) sont sa nourriture préférée. Plus la goberge grossit, plus elle s'alimente d'euphausiacés, de crevettes et de petits poissons. Lorsqu'elle vit en haute mer, les lançons, le hareng, le merlu argenté, le sébaste et la lanterne représentent une plus grande partie de son régime alimentaire.

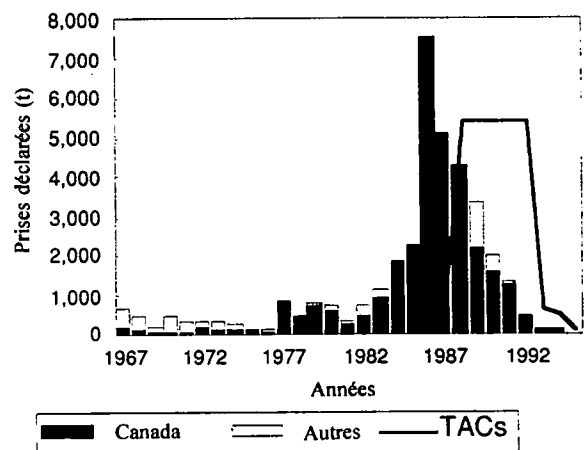
La goberge vit en eau froide. Elle préfère les eaux dont la température varie de 0°C à 10°C. Toutefois, la maturation des organes sexuels et l'incubation des oeufs nécessitent des températures plus élevées. C'est pourquoi la goberge ne monte jamais au-delà des eaux de Terre-Neuve. Les recherches sur la goberge dans la région de Terre-Neuve ont permis de constater sa présence le long du Banc de Saint-Pierre et le long de la partie sud des Grands Bancs. À l'été, on trouve parfois des bancs de goberges juvéniles dans les ports le long de la côte sud de Terre-Neuve.

En règle générale, il n'y a pas assez de goberges dans les eaux de Terre-Neuve pour soutenir une importante pêche commerciale de l'espèce.



La pêche

En règle générale, les prises de goberge dans la sous-division 3Ps sont peu abondantes. Elles ont été de moins de 1 000 tonnes métriques de 1967 à 1982. Toutefois, les prises ont augmenté graduellement jusqu'à ce qu'elles atteignent un maximum de 7 500 tonnes métriques en 1986. Cependant, elles ont diminuées depuis à ce qu'elles étaient avant 1980.



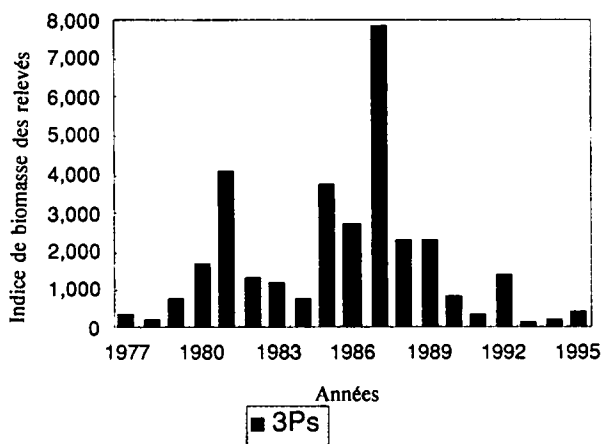
Débarquements (en milliers de tonnes métriques)

Année	67-76	77-90	1991	1992 ¹	1993 ¹	1994 ¹	1995
	Moy.	Moy.					
TAC	-	-	5,4	5,4	0,6 ²	0,5 ²	0,1 ²
Can.	0,1	2	1	0,5	0,1	0,1	
Autres	,2	,2	+	0	0	0	
Totals	,3	2	1	,5	,1	,1	

¹ Données provisoires
² prises accessoires seulement

État des ressources

Depuis 1972, le Canada effectue des relevés par navire de recherche dans la sous-division 3Ps de l'OPANO. L'**indice de biomasse** était faible au cours des années 1970 (moins de 1 000 tonnes métriques). En 1987, il avait augmenté graduellement à 7 900 tonnes métriques. Depuis, il est redescendu à ce qu'il était avant 1980.



Au printemps de 1995, des pêcheurs et des employés des pêcheries dans de nombreux ports de la côte sud ont observé la présence de bancs de petites goberges.

Facteurs écologiques

On considère que la goberge dans les eaux de Terre-Neuve se trouve à la limite nord de son territoire du nord-ouest de l'Atlantique. L'eau froide dans le secteur au cours des dernières années a probablement restreint l'étendue de son territoire et modifié son comportement.

Perspectives

La goberge n'a jamais représenté une composante importante de la pêche commerciale dans la sous-division 3Ps de l'OPANO. Sa présence est imputable à la naissance et à la survie de classes d'âge en dépit de conditions extrêmement difficiles dans la partie nord de son territoire. Les résultats de relevés récents montrent que la biomasse et les effectifs ont été faibles dans toutes les catégories de taille de la goberge. Toutefois, au printemps de 1995, on a observé dans des ports de la côte sud la présence de bancs de petites goberges. Il s'agit peut-être là d'un signe positif.

Pour de plus amples renseignements

Documentation de recherche : Murphy, E.F., 1995. The status of 2GH cod, 3LNO haddock, 3Ps haddock and 3Ps pollock. DFO Atl. Fish. Res. Doc. 95/33.

Contact : Eugene Murphy
Tél. : (709) 772-5479
Télécopieur : (709) 772-4188

courrier électronique :
Murphye@nflorc.nwafc.nf.ca

DIVISIONS 2J3KL PLIE GRISE

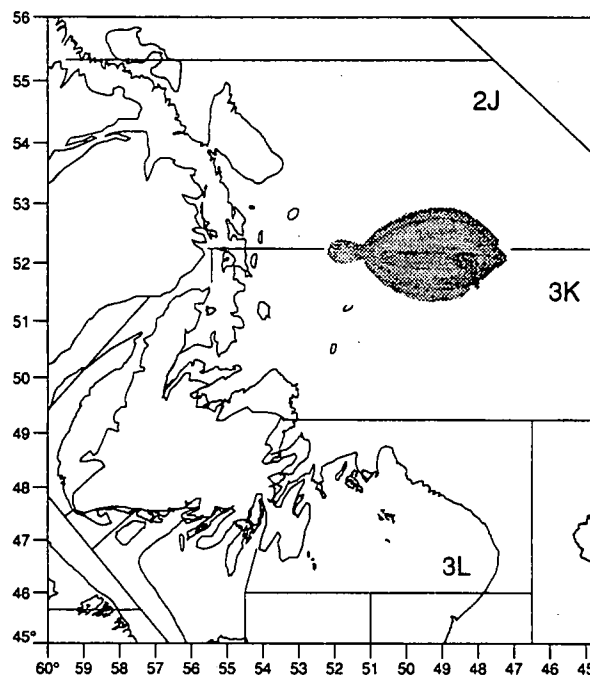
Renseignements de base

La plie grise est un poisson plat d'eau profonde qui se trouve à la limite nord de sa répartition dans l'Atlantique nord-ouest, près du banc Hamilton, au large du sud du Labrador, et dont la limite sud peut atteindre la côte est du Sud des États-Unis. Bien que ce stock soit généralement plus abondant à des profondeurs de 200 à 400 m (de 109 à 219 brasses), dans les divisions 2J3KL, il a surtout été capturé plus récemment à des profondeurs bien supérieures à 900 m (492 brasses). Ce stock se retrouve le plus souvent dans des fosses et des chenaux profonds entre les bancs de pêche et sur la pente du plateau continental et préfère un fond de boue ou des sables boueux. Il se répartit surtout dans la Division 3K et dans une moindre mesure dans la Division 3L. On en retrouve très peu dans la Division 2J.

Il s'agit d'une espèce dont la durée de vie est longue, dont la croissance est lente, et qui peut atteindre plus de 30 ans. Toutefois, le nombre de groupes d'âge du stock de plie grise dans les divisions 2J3KL a enregistré une diminution substantielle depuis le milieu des années 1970. Actuellement, il est rare de capturer du poisson âgé de plus de 14 ans, dans le cadre de la pêche commerciale ou de relevés.

La saison du frai est prolongée, d'ordinaire de mars à septembre pour la plupart des zones de l'Atlantique nord; toutefois, dans cette zone, ce phénomène se déroule au cours de la période de mars à juillet, avec un sommet de mars à mai. Durant les mois d'hiver et du printemps, les poissons se concentrent avant et durant le frai le long de la pente continentale de la Division 3K, et c'est à cette période que la pêche commerciale est la plus intense et que les taux de prise sont dans l'ensemble les plus élevés.

La pêche a débuté dans les années 1960 et a continué d'être pratiquée jusqu'à aujourd'hui. Le premier quota a été établi 1974.



La pêche

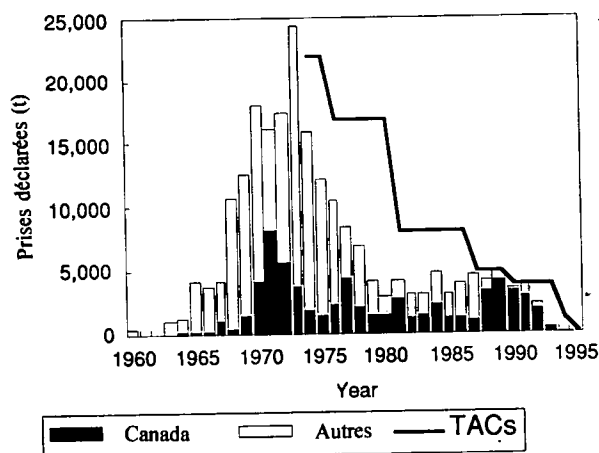
La pêche commerciale de la plie grise dans cette zone a commencé à être pratiquée au début des années 1960 et les prises se sont accrues de façon constante, pour passer de 1 000 tonnes métriques en 1963 à un sommet de plus de 24 000 tonnes métriques en 1973. Ce chiffre a chuté rapidement pour s'établir à 2 800 tonnes métriques en 1980, pour ensuite fluctuer de 3 000 à 4 500 tonnes métriques jusqu'en 1991. En 1992, les prises ne représentaient que 2 300 tonnes métriques, soit le niveau le plus faible depuis 1964, pour encore fléchir à 342 tonnes métriques en 1993. Une quantité de 12 tonnes métriques seulement a été déclarée en 1994.

Débarquements (en milliers de tonnes métriques)

Année	1960-1976 Moy.	1977-1990 Moy.	1991	1992 ¹	1993 ¹	1994 ¹	1995
TAC	N/D	N/D	4	4	4	1	,1 ²
Can.	2	2	3	2	,3	+	
Autres	7	2	1	,6	0	0	
Totals	9	4	4	3	,3	+	

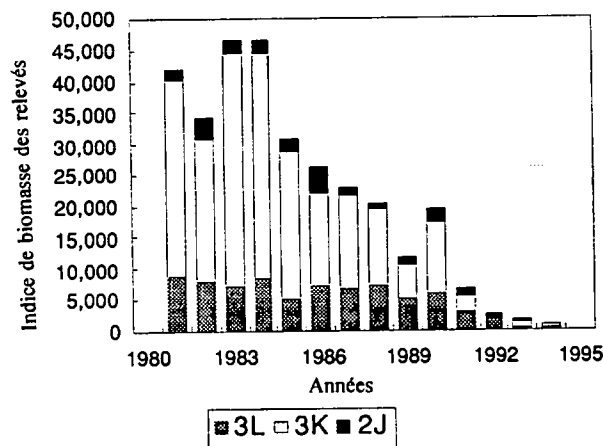
¹ Provisoires
² Prises accessoires seulement

Jusqu'à la fin des années 1980, cette pêche était pratiquée par la Pologne, l'URSS et le Canada, surtout dans la division 3K. Ces dernières années, elle a été surtout pratiquée par les Canadiens, bien que l'on ait estimé que du poisson a été capturé par des membres de l'Union européenne (UE) (Portugal) dans la zone réglementée de l'OPANO dans la division 3L. Pour 1994, toutefois, on estime qu'il n'y a pas eu de prises de plie dans cette division.



État de la ressource

Des relevés par navire de recherche ont été effectués à l'automne dans les divisions 2J, 3K et 3L depuis 1977, 1978 et 1981 respectivement.

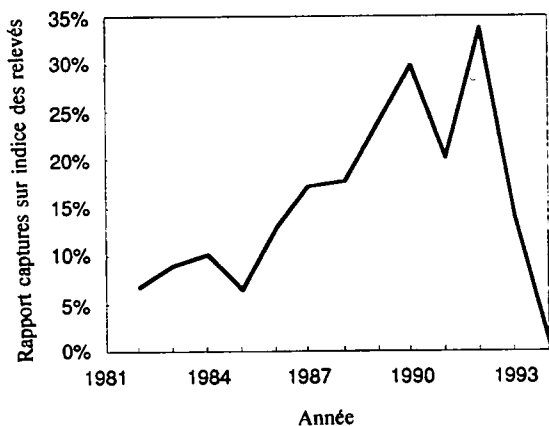


En ce qui concerne la division 2J, l'indice de biomasse a enregistré un sommet de 4 100 tonnes métriques en 1986 pour chuter à un niveau inférieur à 160 tonnes métriques en 1994. Dans la division 3K, au cours de la période de 1979 à 1985, on a enregistré une stabilité relative, alors que la plupart des indices de biomasse représentait des quantités supérieures à 30 000 tonnes métriques. Depuis cette époque, l'indice a chuté considérablement pour s'établir à un peu plus de 340 tonnes métriques en 1994, soit le plus faible des séries chronologiques. Pour la division 3L, l'indice de biomasse oscillait dans l'ensemble autour de 6 000 et 7 000 tonnes métriques de 1981 à 1998, mais a chuté rapidement depuis pour s'établir à un peu moins de 1 500 tonnes métriques en 1992 et à moins de 400 tonnes métriques en 1993 et en 1994. Pour les trois divisions combinées, il y a eu une baisse constante et plutôt systématique depuis 1984 environ jusqu'en 1994, où une estimation de 900 tonnes métriques constituait le niveau le plus faible des séries chronologiques comparativement à une moyenne annuelle de plus de 40 000 tonnes métriques au début des années 1980. Par le passé, la biomasse, dans

toutes les divisions, était généralement répartie à des profondeurs de moins de 500 mètres. Depuis 1989, toutefois, cette espèce évoluait le plus souvent à de plus grandes profondeurs.

D'après les fréquences de longueur des plies grises échantillonnées durant les relevés, le **recrutement** aurait été faible durant plusieurs années.

Ce stock a accusé une baisse pour s'établir à des niveaux de beaucoup inférieurs à ce qui a été observé par le passé. Il appert également qu'au cours des années 1980, l'ampleur de la baisse de l'indice de biomasse observée lors des relevés ne peut être entièrement attribuable aux prises de la pêche commerciale étant donné que le rapport des prises commerciales sur la biomasse chalutable est généralement faible pendant la plus grande partie de la période.



Étant donné la **diminution de la zone de répartition** ces dernières années, et le fait que la pêche ait surtout porté (à des profondeurs supérieures à 1 000 m (546 brasses) sur des concentrations avant le frai, il est probable que les captures récentes aient pu accélérer ce phénomène au cours des dernières années.

Perspectives

Ce stock est à un **niveau extrêmement faible** et toute exploitation de la ressource dans son état actuel n'est toujours pas justifiable, sur le plan de la conservation. Rien n'indique que ce stock croîtra dans un avenir prévisible. Toute forme de pêche pratiquée en 1996 pourrait nuire à sa reconstitution.

Pour de plus amples renseignements :

Document de recherche : Bowering, W.R. 1995. Stock status update of witch flounder stock in divisions 2J and 3KL. DFO Atl. Fish. Res. Doc. 95/37.

Contact: Ray Bowering
Tél. (709) 772-2054
Télec. (709) 772-4188

e-mail: Bowering@nflorc.nwafc.nf.ca

SOUS-DIVISION 3Ps PLIE GRISE

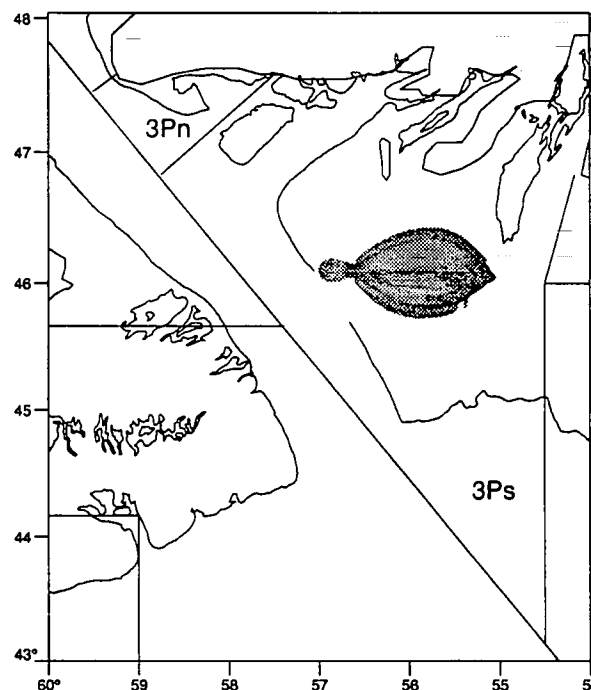
Renseignements de base

La plie grise est un poisson plat d'eau profonde qui se trouve à la limite nord de sa répartition dans l'Atlantique nord-ouest, près du banc Hamilton, au large du sud du Labrador, et dont la limite sud peut atteindre la côte est du Sud des États-Unis. Bien que ce stock soit généralement plus abondant à des profondeurs de 200 à 400 m (de 109 à 219 brasses), il a surtout été capturé plus récemment à des profondeurs bien supérieures à 900 m (492 brasses). Dans la sous-division 3Ps, le stock est généralement réparti le long de la pente continentale et à l'embouchure de la Baie Fortune, au large de la côte sud de Terre-Neuve.

Il s'agit d'une espèce dont la durée de vie est longue, dont la croissance est lente, et qui peut atteindre plus de 30 ans. Toutefois, le nombre de groupes d'âge du stock de plie grise dans la sous-division 3Ps a enregistré une diminution substantielle depuis le milieu des années 1970, alors qu'il était normal de capturer du poisson âgé d'au moins 20 ans. Actuellement, il est rare de capturer du poisson âgé de plus de 13 ans, dans le cadre de la pêche commerciale ou de relevés.

La saison du frai s'étend d'ordinaire de mars à septembre pour la plupart des zones de l'Atlantique nord; toutefois, dans la sous-division 3Ps, la ponte se déroule plus tôt, surtout au cours de la période de janvier à mars. Durant les mois d'hiver et du printemps, les poissons fraient en grandes concentrations le long de la pente continentale du banc St-Pierre, et c'est à cette période que la pêche commerciale est la plus intense et que les taux de prise sont dans l'ensemble les plus élevés.

Le premier quota a été établi à 3 000 tonnes métriques en 1974. Les TAC sont demeurés à ce niveau jusqu'en 1988. Depuis, ils sont établis à 1 000 tonnes métriques chaque année.



La pêche

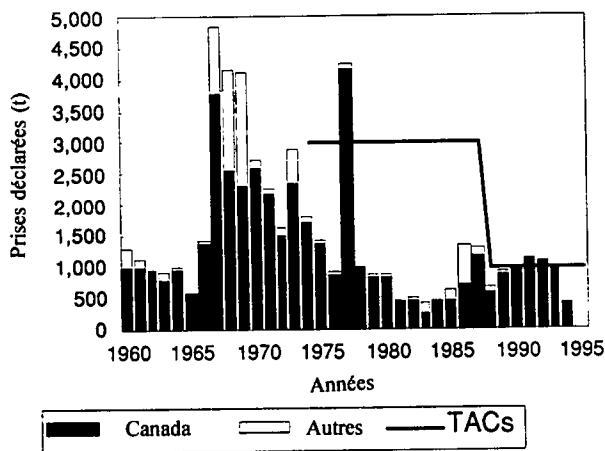
Le niveau des prises de plie grise dans la sous-division 3Ps de l'OPANO était d'environ 1 000 tonnes métriques par année au cours des années 1960. Ce niveau est passé à plus de 4 000 tonnes métriques de 1967 à 1969, pour ensuite revenir progressivement aux niveaux précédents enregistrés vers la fin des années 1970. Au cours des dix dernières années, le volume des prises s'est échelonné de 300 tonnes métriques en 1983 à 1 300 tonnes métriques en 1986. Toutefois, depuis 1989, le niveau moyen des prises a été équivalent au TAC de 1 000 tonnes métriques, sauf en 1994 où seulement 400 tonnes métriques environ ont été capturées.

Débarquements (en milliers de tonnes métriques)

Année	60-76 Moy.	77-90 Moy.	1991	1992 ¹	1993 ¹	1994 ¹	1995
TAC	-	-	1	1	1	1	1
Can.	2	,9	1	1	1	,4	
Autres	,4	,1	0	0	0	0	
Totals	2	1	1	1	1	,4	

¹ Chiffres provisoires

Les prises de ce stock ont surtout été prélevées par des exploitants de chalutiers canadiens qui pêchaient au large du banc St-Pierre, tandis que certaines prises ont été prélevées par des petits senneurs écossais et des pêcheurs au filet maillant dans la Baie Fortune, au large de la côte sud de Terre-Neuve. Avant le règlement portant sur la frontière maritime entre le Canada et la France, les pêcheurs de St-Pierre et Miquelon ont également capturé des quantités restreintes de plie, bien que cela ne soit plus le cas.

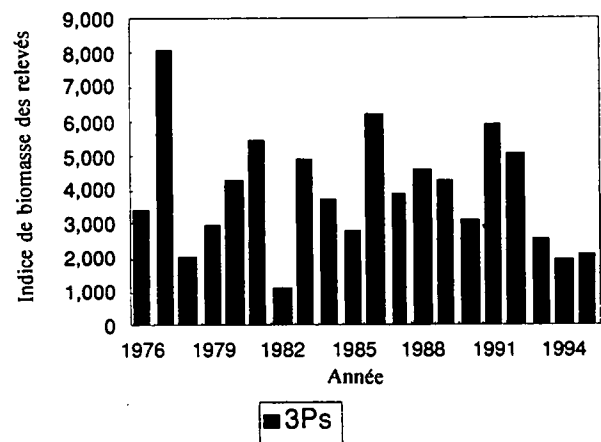


Le régime de pêche des participants canadiens en haute mer au cours de 1994 semble avoir été le même qu'en 1993, selon l'information obtenue de représentants de l'industrie. La pêche a été pratiquée à l'extrémité sud-est du banc St-Pierre à des profondeurs s'échelonnant de 200 à 900 m (de 110 à 492 brasses). Par suite de la

fermeture des pêches de plie canadienne et de morue dans la sous-division 3Ps pour 1994, combinée à une restriction de 5 % pour les prises accessoires, la pêche de la plie grise a été gravement compromise, pour donner un volume de prises inférieur à ce qu'il était en 1994. Le même niveau de prises accessoires est en vigueur pour 1995.

État de la ressource

Des relevés stratifiés aléatoires sont effectués par le Canada en hiver dans le banc St-Pierre depuis le début des années 1970; toutefois, ce n'est que vers 1976 que ces relevés ont été relativement complets, du moins jusqu'à une profondeur de 549 m (300 brasses). L'indice de biomasse par relevé fluctue beaucoup depuis les 15 dernières années, soit de 2 000 à 6 000 tonnes métriques, et ne semble pas indiquer une tendance particulière. Un examen de l'indice relevé par profondeur révèle que vers la fin des années 1970 et au début des années 1980, des niveaux considérables de biomasse étaient constatés à des profondeurs inférieures à 183 m (100 brasses), tandis qu'au cours des années 1990, ce n'était pas le cas.



Bien que les résultats des relevés de 1993 à 1995 se situent dans l'intervalle des estimations de l'indice de biomasse antérieures, la pêche a donné de bons résultats en eau profonde, au-delà de la zone sondée en 1993, ce qui donnerait du poids à l'hypothèse selon laquelle les stocks de plie grise sont surtout répartis à des profondeurs non couvertes par les navires scientifiques. D'autre part, la pêche est surtout pratiquée dans une zone relativement restreinte où se trouve une forte concentration de poissons d'avant le frai, ce qui peut ne pas représenter un niveau élevé de biomasse.

Le relevé n'indique pas d'augmentation du recrutement au cours des dernières années.

Perspectives

Compte tenu de la stabilité de l'indice de biomasse du relevé au cours des trois dernières années, et de la faiblesse des niveaux de capture commerciales qui devrait se maintenir, on pense que ce stock n'enregistrerait pas une baisse dans le présent contexte, par suite de la pression de la pêche commerciale. L'indice de biomasse du relevé récemment se situe au plus bas de la tendance à long terme.

Lorsque le TAC de 1 000 tonnes métriques a été d'abord conseillé, il se fondait sur un taux d'exploitation d'environ 25 % (pour se rapprocher du $F_{0.1}$) de l'estimation moyenne de l'indice de biomasse de près de 4 000 tonnes métriques au cours de la période précédente. L'estimation moyenne de l'indice de biomasse dans la zone sondées de 1993 à 1995 représentait près de 2 000 tonnes métriques.

Pour de plus amples renseignements :

Document de recherche : Bowering, W.R. 1995. Witch flounder in NAFO Subdivision 3Ps: a stock status update. DFO Atl. Res. Doc. 95/38.

Contact : Ray Bowering
Tél. : (709) 772-2054
Télec. : (709) 772-4188

e-mail: Bowering@nflorc.nwafc.nf.ca

SÉBASTE DE LA SOUS-ZONE 2 ET DE LA DIVISION 3K

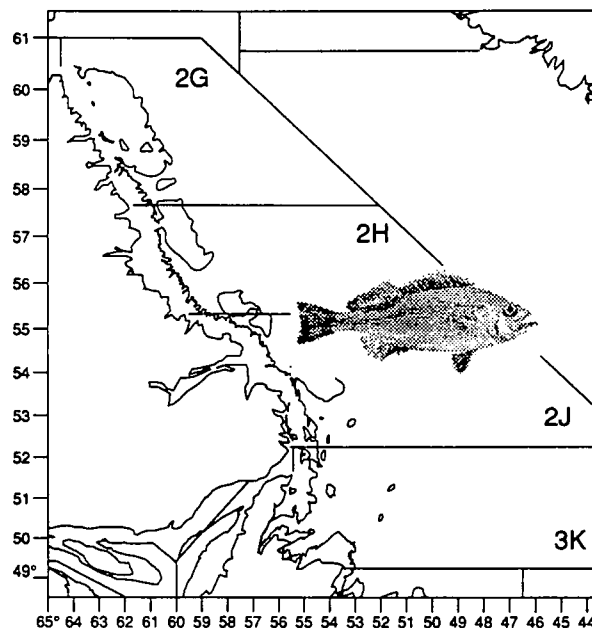
Renseignements de base

Le sébaste, parfois aussi nommé poisson rouge ou perche de mer, appartient à un groupe de poisson exploité de façon commerciale dans l'Atlantique et le Pacifique. On le trouve de part et d'autre de l'Atlantique, dans les eaux froides (3 à 8°C) du nord, le long des pentes des bancs de pêche et dans les chenaux profonds, généralement à une profondeur se situant entre 100 et 700 mètres. Dans la partie ouest de l'Atlantique, l'aire de répartition du sébaste s'étend de l'île de Baffin, au nord, aux eaux profondes du large du New Jersey, au sud.

Le sébaste est un poisson à croissance lente de grande longévité. L'accouplement a généralement lieu en septembre et octobre et les jeunes, qui éclosent dans le corps des femelles, «naissent», sous la forme de larves nageant librement, d'avril à juillet de l'année suivante. Les femelles deviennent matures à l'âge de 8 à 10 ans, quand elles atteignent la longueur de 25 cm (10 pouces). Les mâles mûrent généralement plus tôt et sont recrutés par la pêche à l'âge de 8 à 10 ans. Le sébaste se nourrit de divers petits invertébrés et poissons et est la proie du flétan noir, de la morue et des phoques.

Les prises les plus importantes réalisées à partir de ce stock ont été de 187 000 tonnes métriques en 1959. De 1961 à 1986, la moyenne annuelle a été de 27 000 tonnes environ et le minimum de 14 500 tonnes. Les prises ont diminué à partir de 1986 pour passer de 18 500 à 280 tonnes métriques en 1991, notamment à cause d'un important déplacement de l'effort vers d'autres stocks de la part du principal exploitant canadien. La pêche était surtout réalisée par des chalutiers de haute mer et a pratiquement été limitée à la division 3K à partir de 1979.

La pêche a été soumise à une réglementation par TAC à partir de 1974, année où une valeur de 30 000 tonnes métriques a été imposée. Le TAC a été porté à 35 000 tonnes métriques en 1980 pour ensuite être réduit à 20 000 tonnes métriques en 1991 et à 1 000 tonnes métriques en 1994. Un volume de 200 tonnes métriques a été réservé pour des pêches de surveillance en 1995.



La pêche

Il n'y a pas eu d'effort dirigé constant à l'endroit de ce stock depuis 1990, lorsque les débarquements n'ont atteint que 2 400 tonnes métriques. Les prises ont chuté à 280 tonnes métriques en 1991 et ont été d'au plus 15 tonnes métriques de 1992 à 1994. Les rejets de sébaste de la pêche de la crevette ont atteint respectivement 386, 185 et 110 tonnes en 1992, 1993 et 1994.

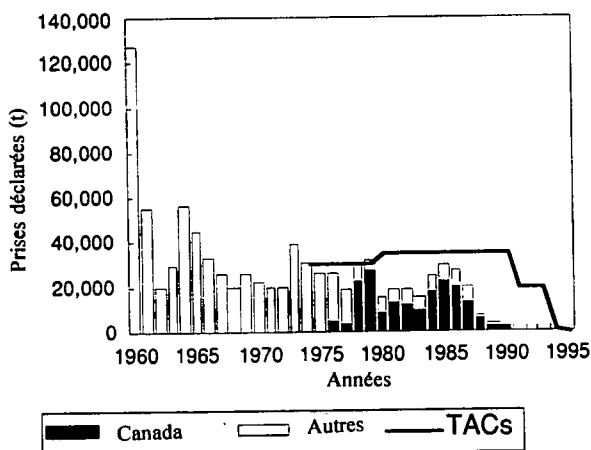
Débarquements (en milliers de tonnes métriques)

Année	60-76 Moy.	77-90 Moy.	1991	1992 ¹	1993 ¹	1994 ¹	1995
TAC	ND	ND	20	20	20	1	,2
Can.	,3	12	,2	+	+	+	
Autres	36	6	,1	+	+	+	
Totals	36	18	,3	+	+	+	

¹ Provisoires

La baisse du TAC depuis 1991 traduit des inquiétudes quant à l'état de la ressource étant donné l'échec continu du recrutement depuis 1971 environ.

Au début de 1995, la National Sea Products Ltd. a effectué une courte pêche expérimentale dans la division 3K, sur les fonds de pêche traditionnels du sébaste. Un nombre limité de traits de chalut ont été donnés, mais les résultats ont été très mauvais; aucun poisson n'a été capturé et aucun banc n'a été décelé au sondeur pendant les déplacements.

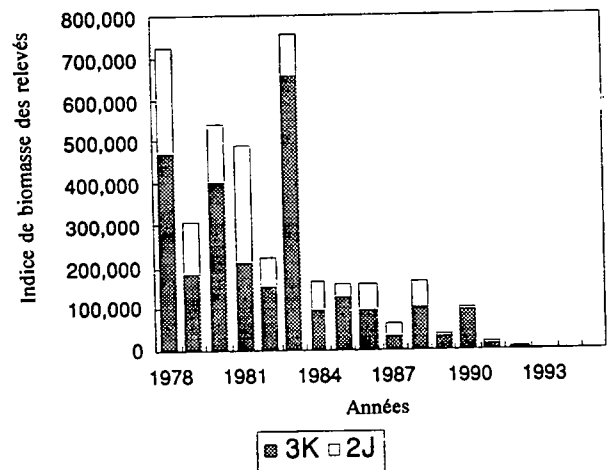


État de la ressource

Au milieu des années 1980, avant le déclin des prises, la plus grande partie des débarquements était constituée de poissons de 28 à 40 cm (11 à 16 pouces) de longueur. Cela correspond aux âges de 10 à 20 ans environ. Très peu de données ont été obtenues pour cette pêche depuis 1991, année à partir de laquelle elle est essentiellement devenue une pêche accessoire.

Les relevés par navire de recherche effectués dans les divisions 2J et 3K portent à croire que les **indices de la biomasse des populations** de

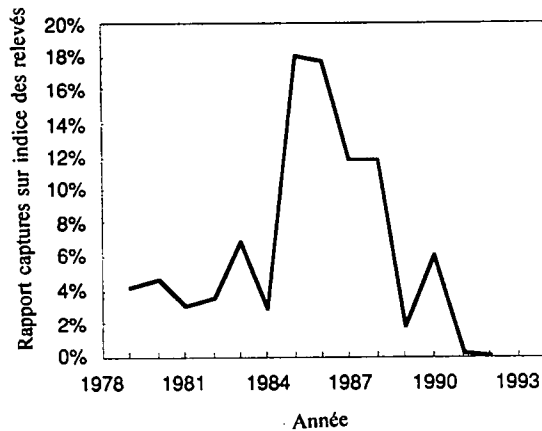
ces deux divisions étaient à leur plus bas niveau depuis 1994.



En dépit d'importantes fluctuations interannuelles dans les deux divisions, on a noté une baisse générale de l'indice de biomasse de la division 2J qui est passé d'une moyenne de 200 000 tonnes métriques (1978-1981) à une moyenne de 1 600 tonnes métriques (1992-1994). L'indice de biomasse de la division 3K porte à croire à une chute encore plus importante de la moyenne qui serait passée de 316 000 tonnes métriques (1978-1981) à 1 000 tonnes métriques (1992-1994).

Il y a échec du **recrutement** depuis plus de 20 ans, c'est-à-dire depuis les importantes classes d'âge du début des années 1970.

Le sébaste étant un poisson à croissance lente qui atteint un âge avancé (certains poissons examinés avaient 80 ans), le recrutement ne peut à lui seul expliquer le déclin du stock. La pêche ne semble pas avoir été le principal facteur du déclin car le rapport des captures sur l'indice de biomasse des relevés donne généralement un taux d'exploitation inférieur à 5 ou 6 % pendant les années 1980 et ce taux n'a jamais été supérieur à 20 %.



Perspectives

Le stock est extrêmement appauvri. Le recrutement a été faible depuis celui des classes d'âge du début des années 1970. Les principes de la conservation interdisent d'exploiter ce stock. Rien n'indique que le stock s'améliorera dans un avenir prévisible. Vu le taux de croissance relativement faible du sébaste, il faudra au moins dix ans pour qu'un bon recrutement puisse se répercuter sur la pêche.

Pour de plus amples renseignements :

Document de recherche: Power, D. 1995. Status of redfish in Subarea 2 + Division 3K. DFO Alt. Fish. Res. Doc. 95/25.

Contact: Don Power
Tél. (709) 772-4935
Télec. (709) 772-4188

Courriel électronique: Power@nflorc.nwafc.nf.ca

SÉBASTE DE LA DIVISION 30

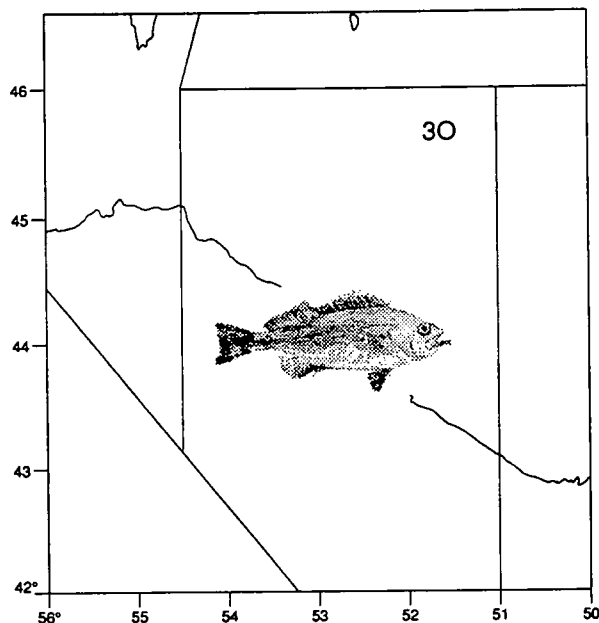
Renseignements de base

Le sébaste, aussi appelé poisson rouge ou perche de mer, appartient à un groupe de poisson exploité de façon commerciale dans l'Atlantique et le Pacifique. On le trouve de part et d'autre de l'Atlantique, dans les eaux froides (de 3 à 8 °C) du nord, le long des pentes des bancs de pêche et dans les chenaux profonds, généralement à une profondeur se situant entre 100 et 700 m. Dans la partie ouest de l'Atlantique, l'aire de répartition du sébaste s'étend de l'île de Baffin, au nord, aux eaux profondes du large du New Jersey, au sud.

Le sébaste est un poisson à croissance lente de grande longévité. L'accouplement a généralement lieu en septembre et octobre, et les jeunes, qui éclosent dans le corps des femelles, naissent sous la forme de larves nageuses d'avril à juillet de l'année suivante. Les femelles deviennent matures à l'âge de 8 à 10 ans, quand elles atteignent la longueur de 25 cm (10 po). Les mâles sont habituellement plus jeunes quand il arrivent à maturité et sont recrutés à la pêche à l'âge de 8 à 10 ans. Le sébaste se nourrit de divers petits invertébrés et poissons, et est la proie du flétan noir, de la morue et des phoques.

Par le passé, l'industrie canadienne s'est peu intéressée au sébaste de cette région, en raison de la taille relativement petite des spécimens présents sur les fonds chalutables. Dernièrement, toutefois, le déclin des autres stocks de poisson de fond et, plus récemment, le développement de marchés pour le petit sébaste destiné à servir d'appât pour le homard, ont créé un intérêt accru pour la pêche du sébaste dans la région.

C'est en 1974 qu'a été adopté le premier quota de sébaste pour la division 30, fixé à 16 000 tonnes métriques.



La pêche

Depuis 1959, les prises nominales ont été de l'ordre de 5 000 à 35 000 tonnes métriques. Jusqu'en 1986, elles se situaient en moyenne à 13 000 tonnes métriques; elles sont passées à 27 000 tonnes métriques en 1987, puis à 35 000 tonnes métriques en 1988. Les prises sont tombées à 13 000 tonnes métriques en 1989 et se sont maintenues à ce niveau jusqu'en 1992. En 1993, on les estimait à environ 16 000 tonnes métriques, mais elles chutèrent à seulement quelque 4 000 tonnes métriques en 1994.

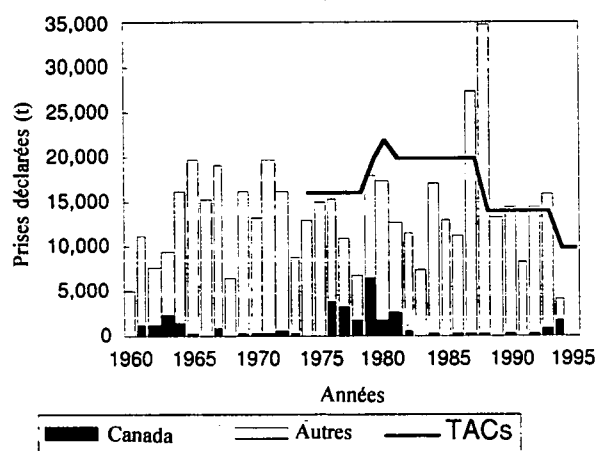
Débarquements (en milliers de tonnes métriques)

Année	70-76 Moy.	77-90 Moy.	1991	1992 ¹	1993 ¹	1994 ¹	1995
TAC	-	-	14	14	14	10	10
Can.	1	1	+	,3	,7	2	
Autres	13	14	8	14	15	2	
Totals	14	15	8	17	16	4	

¹ Provisoires

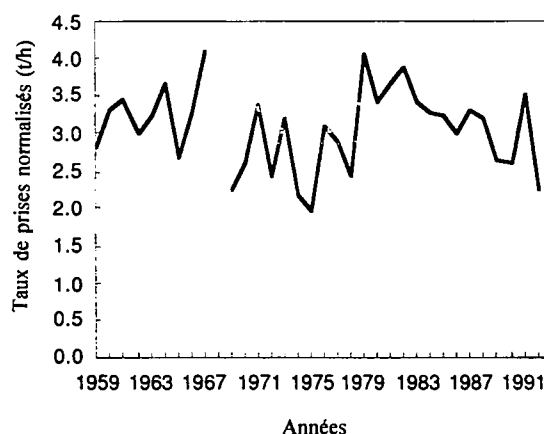
La Russie a été présente de façon prédominante dans cette pêche jusqu'en 1993 et a généralement capturé sa part (environ 50 %) de l'allocation étrangère, qui représentait environ 2/3 du TAC.

Depuis 1983, la pêche a lieu surtout au cours des deuxième et troisième trimestres de l'année. Elle s'est effectuée surtout au chalut de fond à panneaux du milieu des années 1970 au début de la décennie 1980, mais depuis 1984, elle se pratique de plus en plus au chalut pélagique.

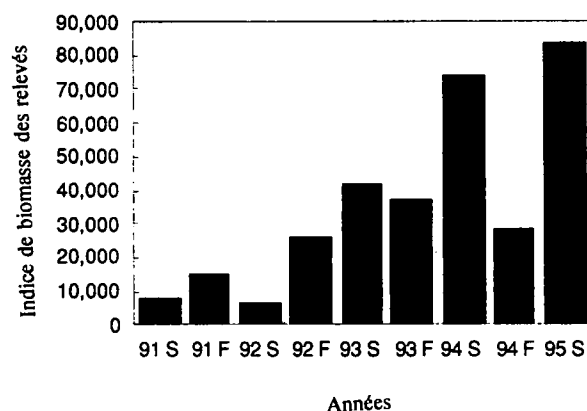


État de la ressource

L'indice des taux de prises normalisés fondé sur l'effort en nombre d'heures de pêche révèle une forte variabilité interannuelle de 1959 à 1978. Le taux de prises a connu une hausse considérable en 1979, puis une tendance à la baisse jusqu'en 1992. Toutefois, cette tendance est peut être davantage révélatrice d'une baisse de la proportion du stock se trouvant hors de la limite des 200 milles, où la plupart de l'effort est concentré.



Des relevés stratifiés aléatoires sur le poisson de fond sont effectués au printemps et en automne dans la division 30 depuis 1991, jusqu'à des profondeurs de 730 m. Du printemps de 1991 à celui de 1992, **l'indice de biomasse relevé** s'est situé aux alentours de 10 000 tonnes métriques. L'indice de biomasse a augmenté à 26 000 tonnes métriques à l'automne 1992, puis s'est accru à nouveau en 1993, de sorte que la moyenne des trois relevés s'établissait à 44 000 tonnes métriques. En 1994, la moyenne des relevés de printemps et d'automne était d'environ 50 000 tonnes métriques. L'estimation réalisée au printemps de 1995 était beaucoup plus élevée (84 000 tonnes métriques). La prudence est de mise dans l'interprétation de ces résultats, les estimations de printemps ayant été beaucoup plus élevées que celles d'automne en 1992 et 1993. On ne connaît pas les raisons de ce phénomène. Les estimations strate par strate révèlent que les augmentations ont touché une bonne partie de la région.



Dans tous les relevés effectués depuis 1991, une proportion relativement faible des estimations se compose de poissons de plus de 30 cm.

Facteurs écologiques

La disparition de la classe d'âge de 1988 de l'unité 1 a nourri l'idée que les augmentations récentes constatées dans la division 3O pouvaient être dues à la migration de cette classe d'âge du Golfe à la Division 3O. Les éléments dont on dispose ne confirment pas cette hypothèse et les augmentations récentes dans la division 3O peuvent être en partie associées à un déclin dans la division 3N.

Les analyses préliminaires donnent aussi à penser que les taux de croissance et la taille à la maturité, comparables dans les divisions 3N et 3O, diffèrent de ceux des régions situées plus à l'ouest.

Perspective

Il est impossible d'estimer l'effectif du stock.

Par conséquent, on ne peut déterminer les mortalités par pêche antérieures, ni la mortalité par pêche qui découlerait de la capture du TAC de 10 000 tonnes métriques en 1995.

D'après les relevés de recherche réalisés en 1990, il semble que davantage de petits sébastes soient présents dans la division 3O. Toutefois, on ne sait pas au juste s'il s'agit de poissons qui résident dans cette division ou qui y immigrent en provenance d'autres régions. Selon les données des navires de recherche, le stock semble être surtout constitué de jeunes poissons immatures, quoiqu'on ait par le passé trouvé d'importantes quantités de plus grands poissons dans les eaux profondes de la division, où il est difficile de pêcher.

La longueur à laquelle la moitié de la population atteint la maturité sexuelle (L50) est d'environ 18 cm (7 po) pour les mâles et d'environ 28 cm (11 po) pour les femelles. Comme en général moins les eaux sont profondes, plus la taille des prises est petite, un plus grand nombre de femelles immatures risque d'être capturé si la pêche se concentre dans les eaux de faible profondeur (moins de 375 m [205 brasses]).

Pour de plus amples renseignements :

Document de recherche : Shelton, P.A. et D.B. Atkinson (éditeurs scientifiques). 1994. Proceedings of the Regional Groundfish Assessment Review for Newfoundland, May 9-13, 1994. Rapp. techn. can. sci.haliéut. aquat. 2020 : 100 p.

Contact: Don Power
Tél. (709) 772-4935
Télé. (709) 772-4188

Courrier électronique :
Power@nflorc.nwafc.nf.ca

SÉBASTE DE L'UNITÉ 2

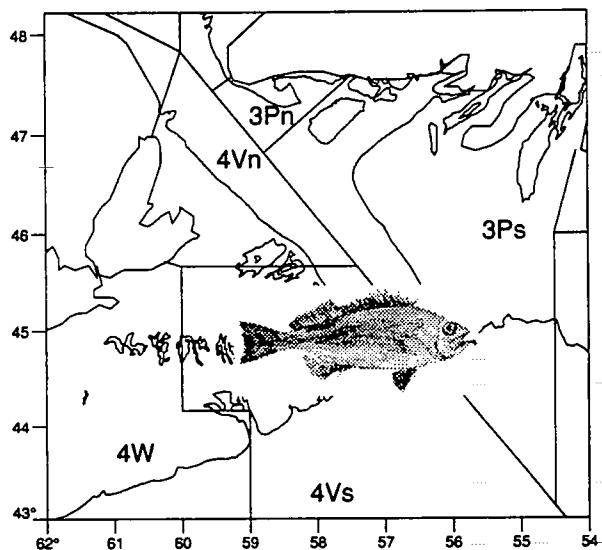
Renseignements de base

Le sébaste, aussi appelé poisson rouge ou perche de mer, appartient à un groupe de poisson exploité de façon commerciale dans l'Atlantique et le Pacifique. On le trouve de part et d'autre de l'Atlantique, dans les eaux froides (de 3 à 8 °C) du nord, le long des pentes des bancs de pêche et dans les chenaux profonds, généralement à une profondeur se situant entre 100 et 700 m. Dans la partie ouest de l'Atlantique, l'aire de répartition du sébaste s'étend de l'île de Baffin, au nord, aux eaux profondes du large du New Jersey, au sud.

Le sébaste est un poisson à croissance lente de grande longévité. L'accouplement a généralement lieu en septembre et octobre, et les jeunes, qui éclosent dans le corps des femelles, naissent sous la forme de larves nageuses d'avril à juillet de l'année suivante. Les femelles deviennent matures à l'âge de 8 à 10 ans, quand elles atteignent la longueur de 25 cm (10 po). Les mâles sont habituellement plus jeunes quand il arrivent à maturité et sont recrutés à la pêche à l'âge de 8 à 10 ans. Le sébaste se nourrit de divers petits invertébrés et poissons, et est la proie du flétan noir, de la morue et des phoques.

L'unité 2 représente une unité de gestion du sébaste relativement nouvelle. Dans cette région (divisions de l'OPANO 3Ps4Vs, 3Pn4Vn de janv. à juin et 4W_{fg}), le sébaste était auparavant géré séparément comme stock de 3P et comme partie du stock de 4VWX. En 1991, après un examen détaillé des données existantes, on proposait de modifier les unités de gestion pour qu'elles correspondent mieux aux connaissances acquises à propos de la ressource dans la région.

Les nouvelles unités de gestion ont été créées au début de 1993. Cette année-là, le quota de l'unité 2 était fixé à 28 000 tonnes métriques.



La pêche

Les prises ont varié entre 8 100 tonnes métriques (1984) et 58 000 tonnes métriques (1971). De 1960 à 1968, les débarquements étaient de 20 000 tonnes métriques. Ils ont atteint une moyenne d'environ 43 000 tonnes métriques jusqu'à 1975, surtout en raison des apports accrus des flottilles étrangères, puis ont chuté à leur plus bas niveau (8 100 tonnes métriques) en 1984. Par la suite, les prises n'ont cessé d'augmenter jusqu'en 1993, année où elles étaient d'environ 27 000 tonnes métriques.

Débarquements (en milliers de tonnes métriques)

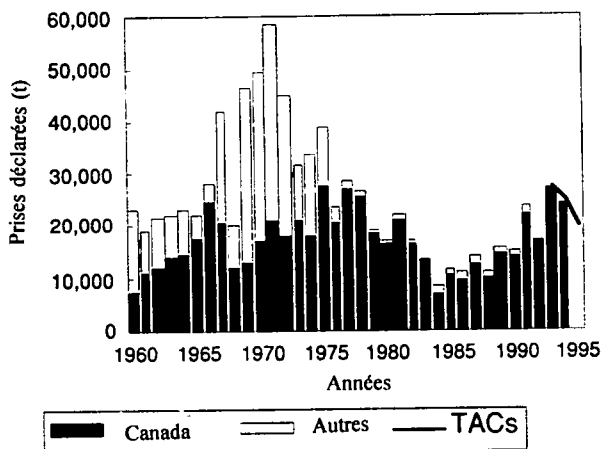
Année	70-76 Moy.	77-90 Moy.	1991	1992	1993	1994	1995
TAC	-	-	-	-	28	25	14
Can.	17	16	22	17	27	24	
Autres	15	1	1	,2	0	0	
Totals	32	17	23	17	27	24	

¹ Provisoires

Depuis l'établissement de la limite des 200 milles, en 1977, les prises proviennent surtout

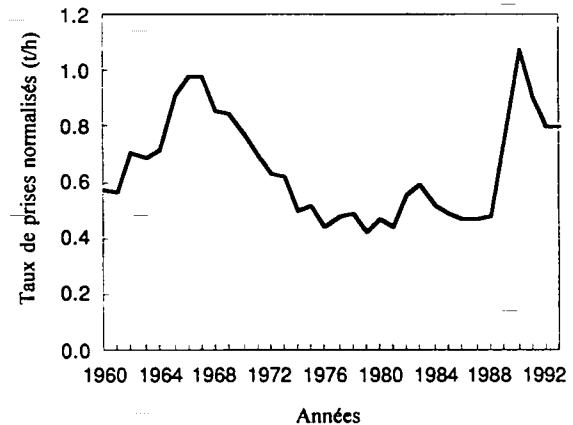
des bateaux canadiens. Les bateaux des Maritimes fournissent habituellement la majorité des débarquements des subdivisions 4Vs et 4Vn, tandis que ceux de Terre-Neuve concentrent leur pêche dans les subdivisions 3Ps et 3Pn.

La pêche de 1993 a été très différente de celle de 1992. Elle a produit 10 000 tonnes métriques de plus que les quelque 17 000 tonnes métriques capturées en 1992, cette hausse étant presque totalement due aux débarquements en provenance de 3Pn entre octobre et décembre. D'après les renseignements fournis au Comité d'Océanographie des Pêches en mars 1994, ces prises étaient probablement composées de sébaste de l'unité 1 ayant migré dans la région au début de 1993. La situation a changé en 1994, année où on a capturé seulement 1 200 tonnes métriques dans les subdivisions 3Pn4Vn durant la même période.



État de la ressource

La série de taux de prises normalisés fondé sur le nombre d'heures de pêche révèle une hausse constante de 1960 à 1966, puis un déclin vers le plus bas seuil jamais atteint en 1979. Le taux de prises a augmenté à nouveau jusqu'en 1983, pour atteindre à peu près le même niveau qu'en 1960.

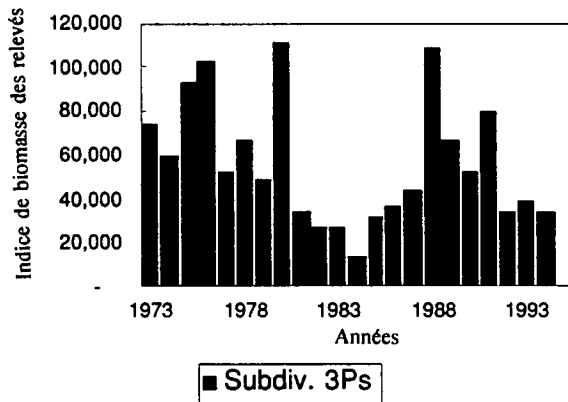


De 1983 à 1988, les taux de prises ont chuté jusqu'à leur niveau de 1979 environ. Ils connurent de fortes augmentations en 1989 et en 1990, année où ils atteignirent le record de la série. Ils diminuèrent soudainement en 1991 et continuèrent leur chute en 1992. Les données préliminaires pour 1993 (visant seulement la flottille de Terre-Neuve) donnent à penser que le taux de prises moyen s'est maintenu au niveau de 1992, mais cette estimation dénote de bien plus grands écarts que les résultats de toute autre année de la série.

Les taux de prises semblent correspondre assez bien à l'arrivée de ce qu'on a estimé être de fortes classes d'âge (1956-1958 et début des années 1970) dans la pêche.

Les fortes augmentations successives des taux de prises en 1989 et 1990 peuvent être attribuées en partie au recrutement dans la pêche des classes d'âge relativement fortes du début des années 1980. Toutefois, elles sont partiellement dues également au remplacement des chalutiers à pêche latérale de la flottille de FPI par des chalutiers à pêche arrière et à l'utilisation, par toutes les flottilles, du chalut pélagique «turbo» très efficace. Les prises des chaluts pélagiques sont regroupées dans la base de données qui sert actuellement à établir une série de taux de prises normalisés, aussi est-il difficile de replacer les liens historiques dans leur contexte.

Des relevés stratifiés aléatoires sur le poisson de fond ont été effectués depuis 1973 dans la subdivision 3Ps, généralement entre février et avril.



Il importe de noter que ces relevés ne portent pas sur toute la zone du stock. Il se peut donc que les tendances apparentes ne reflètent pas les changements qui se produisent dans l'ensemble de l'unité de gestion.

Les fréquences de longueur et le nombre de poissons selon l'âge établis d'après ces relevés dénotent la présence d'une ou de plusieurs **classes d'âge relativement fortes** du début des années 1980, qui ont commencé à être capturées durant le relevé de 1981. Ces classes d'âge alimentent maintenant le gros de la pêche commerciale. On a aussi observé une poussée de recrutement, beaucoup plus petite, durant le relevé de 1988 (peut-être celle des classes d'âge de 1984-1985), et une plus forte poussée en 1991 correspondant aux classes d'âge de 1987-1988. Les classes d'âge de 1984-1985 et de 1987-1988 représentaient environ 40 % des données de recherche en 1993. Comme les relevés ne couvrent pas toute la zone du stock, il est impossible d'estimer l'abondance de ces

classes d'âge. Mais il est assez évident que les classes d'âge du début des années 1980 représentaient une bien plus grande proportion des prises que celles soit de 1984-1985, soit de 1987-1988.

Un relevé de recherche a été effectué dans les subdivisions 3Ps, 3Pn, 4Vs et 4Vn durant l'été 1994. L'**indice de biomasse** (en milliers de tonnes de métriques) de ce relevé s'établissait comme suit :

	3Ps	3Pn	4Vs	4Vn
Indice	105	18	37	79

Il n'est pas possible de comparer ces résultats à ceux de la série de relevés de recherche dans la subdivision 3Ps, en raison de l'utilisation d'un filet différent. Un autre relevé sera effectué en été 1995.

Perspective

À cause des données limitées, on ne peut fournir une estimation de l'effectif du stock. Par conséquent, il est impossible de déterminer les mortalités par pêche antérieures, ni la mortalité par pêche qui découlerait de la capture du TAC de 14 000 tonnes métriques en 1995.

Le stock est probablement à son plus bas niveau des dernières années. Les régimes de pêche ont changé par suite de la création de cette nouvelle unité de gestion en 1993.

La pêche cible actuellement les classes d'âge relativement bonnes du début des années 1980. On s'attend à ce que le recrutement à la pêche soit supérieur à la moyenne au cours des quelques prochaines années, étant fondé sur les classes d'âge relativement fortes du milieu des années 1980, mais la contribution de ces dernières sera sans doute inférieure à celle des classes d'âge du début des années 1980.

Divers

Une étude pluridisciplinaire spéciale du sébaste a été lancée. Fondée sur un partenariat avec l'industrie, elle a donné lieu à une réunion initiale entre le MPO et l'industrie les 1^{er} et 2 juin. D'autres renseignements seront fournis à ce sujet dans le courant de l'année.

Tel qu'indiqué précédemment, un autre relevé sera réalisé dans la totalité des divisions 3P et 4V. Un rapport actualisé sur l'état des stocks, comprenant les résultats de ce relevé, sera publié en septembre.

Pour de plus amples renseignements :

Document de recherche : Shelton, P.A. et D.B. Atkinson (éditeurs scientifiques). 1994. Proceedings of the Regional Groundfish Assessment Review for Newfoundland, May 9-13, 1994. Rapp. techn. can. sci.halieut. aquat. 2020 : 100 p.

Contact: Don Power
Tél. (709) 772-4935
Télec. (709) 772-4188

Courrier électronique :
Power@nflorc.nwafc.nf.ca

LOMPE DES DIVISIONS 3K, 3L ET 3P

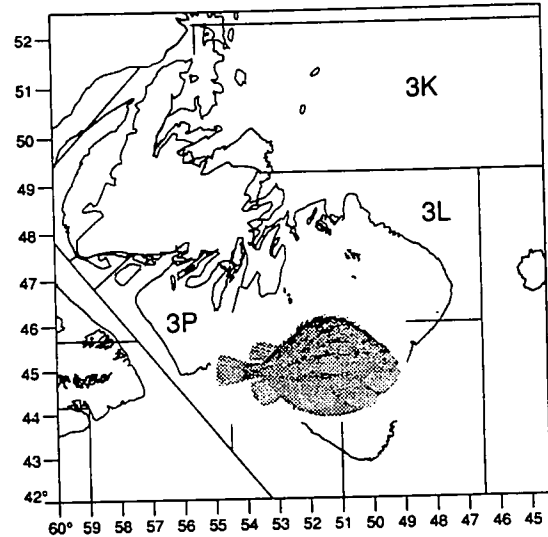
Renseignements de base

La lompe se rencontre dans les eaux froides ou tempérées des deux côtes de l'Atlantique nord. Cette espèce vit surtout sur le fond, mais une activité semi-pélagique a été signalée pendant les premières étapes du cycle vital.

Le frai a lieu au printemps dans les eaux de Terre-Neuve et il se poursuit jusqu'à l'été. Les fonds préférés sont ceux des côtes rocheuses à eaux peu profondes où les algues sont abondantes. Une fois les masses d'oeufs pondues, les femelles quittent les lieux et les mâles, plus petits qui ont acquis une teinte rougeâtre, restent sur place et gardent les oeufs. La croissance des alevins est relativement rapide au début et ils doublent de longueur au cours du premier mois. Après un an, les petits mesurent entre 50 et 75 mm (2 à 3 pouces). Selon certaines données, les femelles continuent de croître rapidement jusqu'à l'âge de cinq ans, où elles peuvent atteindre une longueur de 30 cm (12 pouces). On a signalé des femelles atteignant une longueur de 60 cm (24 pouces) et un poids de presque 10 kg (18 livres).

La lompe se nourrit d'une grande variété d'invertébrés, comme des euphausiidés, des amphipodes pélagiques, des copépodes, d'autres petits crustacés, des méduses et de petits poissons tels le hareng et le lançon. Elle est la proie des phoques et d'autres mammifères marins. Des lompes ont aussi été trouvées dans l'estomac de laimargues atlantique.

La pêche canadienne de la lompe a débuté à la fin des années 1960 et vise surtout l'obtention des oeufs non fécondés. Des débarquements, 80 pour cent sont effectués par des bateaux de moins de 35 pieds.



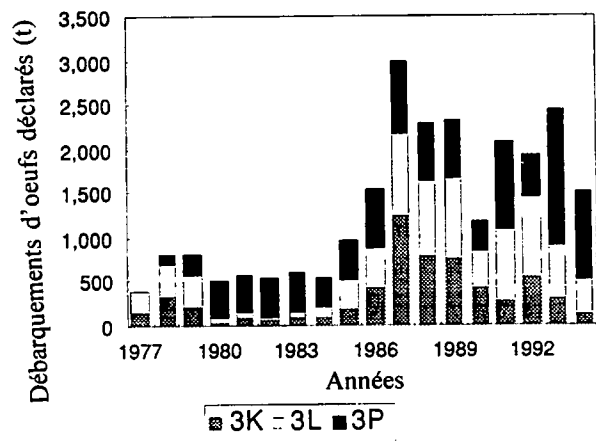
Débarquements (en milliers de tonnes métriques)

Année	77-90 Moy.	1991 Moy.	1992 ¹	1993 ¹	1994 ¹	1995
Can. ²	1	2	2	2	2	

¹ Provisoires
² Gestion par limitation de l'effort depuis 1992

La pêche

À Terre-Neuve, la pêche commerciale de la lompe pour l'obtention des oeufs a débuté en 1976 et sa récolte a été de l'ordre de 500 tonnes métriques jusqu'en 1984. Il y a eu doublement des débarquements au cours des trois années suivantes et ceux-ci ont atteint 3 000 tonnes métriques en 1987. Ils se sont ensuite maintenus en moyenne à 2 000 tonnes métriques pendant six ans. Une baisse de 25 % a été notée de 1993 à 1994, où les débarquements d'oeufs ont atteint 1 500 tonnes métriques.



La pêche a surtout été effectuée dans la division 3K à la fin des années 1980. En 1994, les prises effectuées dans cette division ont diminué à moins de 10 % de la valeur des débarquements totaux en provenance de 3KLP.

État de la ressource

La structure des stocks de cette espèce n'est pas connue et peu de travaux ont porté sur cette question. Les **indices de biomasse** des relevés de recherche ont été calculés séparément pour les divisions 3K et 3L de l'OPANO, pour la période 1981-1994, et pour la sous-division 3Ps, pour la période 1981-1995. Les estimations des relevés d'automne ont généralement été inférieures à 2 000 tonnes métriques dans les divisions 3K et 3L. Dans la sous-division 3Ps, les relevés étaient effectués de janvier à juin et les biomasses estimées ont diminué d'un ordre de grandeur entre 1985 et 1995. La proportion de femelles capturées au moment des relevés a aussi diminué de façon constante au cours de cette même période.

L'analyse préliminaire des données sur les prises et l'effort de deux pêcheurs repères de la division 3K a montré un déclin constant au cours des quatre dernières années, tout comme la valeur des débarquements totaux en provenance de cette division. Cette baisse du taux de capture n'est pas aussi évidente dans la sous-division 3Ps, mais les estimations de 1994 sont les plus faibles des quatre dernières années, bien que les débarquements totaux soient demeurés relativement élevés.

Perspectives

La pêche de la lompe visant exclusivement les femelles matures et s'effectuant avant le frai, elle rend le stock de géniteurs vulnérable à la

surexploitation. Le moratoire imposé à la pêche de la morue a donné lieu à une augmentation du nombre de pêcheurs recherchant la lompe. Les captures et, peut-être, les taux de capture ont diminué dans la division 3K. Dans la sous-division 3Ps, les indices des relevés sont à la baisse depuis le milieu des années 1980 et la proportion des femelles a aussi diminué.

Des méthodes de conservation, comme la fermeture de parties de zones de frai dans les principales baies ou la mise au point et l'adoption de méthodes d'obtention des oeufs causant moins de mortalité, pourraient être appliquées.

Pour de plus amples renseignements :

Document de recherche: Hoenig, J.M. 1995. What can we learn about lumpfish mortality from sex ratio data? DFO Atl. Res. Doc. 95/62.

Myers, R.A. and B. Sjare. 1995. An analysis of lumpfish from data on individual fishermen. DFO Atl. Res. Doc 95/66.

Stansbury, D.E., E.F. Murphy and C.A. Bishop. 1995. An update of the stock status of 3KLP lumpfish. DFO Atl. Res. Doc. 95/65

Contact: Don Stansbury
Tél.: (709) 772-4594
Télé.: (709) 772-4188

Courrier
électronique: Stansbury@nflorc.nwafc.nf.ca

DIVISIONS 3LNOPS - RAIE

Renseignements de base

Quelque huit à dix espèces de raies vivent dans les eaux limitrophes de Terre-Neuve. L'espèce nettement plus commune est la raie épineuse (*Raja radiata*) qui représente plus de 90 p. 100 des prises pendant les relevés de recherche. La raie à queue de velours (*Raja senta*) vient au deuxième rang. Bien qu'on recueille régulièrement des données sur la raie pendant les relevés de recherche, celles-ci n'ont jamais été analysées en profondeur. La plupart des travaux ont portés jusqu'à maintenant sur la raie épineuse.

La raie épineuse est bien répandue dans les eaux limitrophes de Terre-Neuve. On la trouve à des profondeurs variant de près de 18 mètres (10 brasses) à plus de 1 000 mètres (550 brasses), dans des eaux allant de -1,4°C à environ 14°C et sur des fonds durs et mous. D'après les renseignements fournis par le marquage, la raie est une espèce sédentaire qui, en règle générale, n'entreprend pas de longues migrations. Elle se déplace rarement sur plus de 100 km pendant toute sa vie.

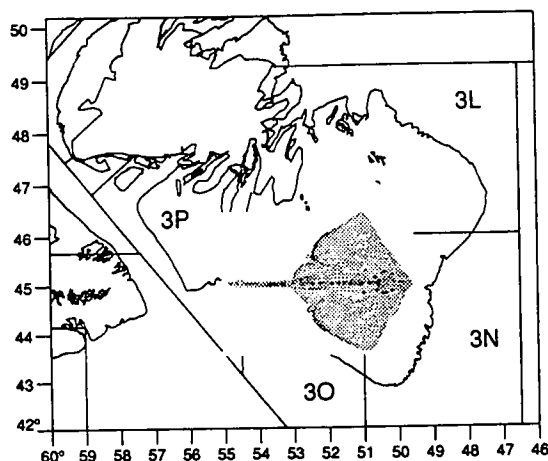
On ignore la durée de vie de la raie épineuse dans les eaux limitrophes de Terre-Neuve. Si l'on se fie à la période écoulée entre le marquage et la nouvelle capture de certains individus, on sait qu'elle peut vivre pendant au moins 20 ans. Elle pond des capsules ou givères (peut-être mieux connues sous le nom d'«oreillers de mer») qui ne renferment qu'un seul embryon. La raie ne pond que de six à 40 oeufs par année. Le mâle est plus petit que la femelle à la maturité. Plus on descend vers le sud, plus la taille à la maturité s'accroît. Le peu de données disponibles permettent de croire que la raie se reproduit toute l'année sur les Grands Bancs.

L'alimentation de la raie épineuse est très variée. Elle comporte, entre autres, des invertébrés et du poisson. On a trouvé également de grandes quantités de déchets dans l'estomac des raies capturées à proximité des usines de transformation du poisson.

On connaît mal les prédateurs de la raie près de Terre-Neuve. On a retrouvé des raies dans les estomacs de phoques, de requins et de flétans atlantiques.

Les pêcheurs dans les eaux limitrophes de Terre-Neuve se sont traditionnellement peu intéressés à la raie. La plupart des prises ont été déclarées par des flottilles étrangères. Les prises canadiennes ont été habituellement des prises accidentelles qu'on a rejetées la plupart du temps. Au fur et à mesure qu'ont diminué les autres ressources du poisson de fond, les pêcheurs canadiens se sont intéressés de plus en plus à la raie. Des quotas à l'intérieur de la limite de 200 milles ont été imposés pour la première fois en 1995.

Les pêcheurs s'intéressent à la largeur de la nageoire de la raie, car c'est la partie du poisson qui est commercialisée. Suivant les conditions du marché, la taille minimale acceptée est d'environ 46 cm (18 pouces).



La pêche

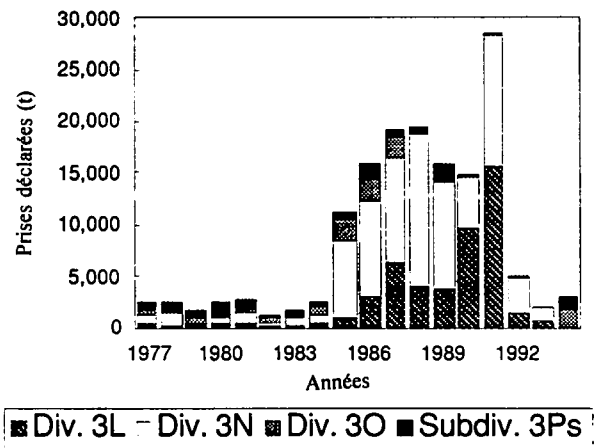
Comme les pêcheurs ne se sont à peu près pas intéressés à la pêche de la raie lorsque les stocks des autres poissons de fond étaient abondants, les prises signalées à l'OPANO après que le Canada ait étendu sa juridiction étaient en moyenne inférieures à 5 000 tonnes métriques. Ce n'est qu'à partir de 1985 que les prises dans la division 3N ont commencé à augmenter considérablement.

Débarquements (en milliers de tonnes métriques)

Année	77-84 Moy.	85-90 Moy.	1991 ¹	1992 ¹	1993 ¹	1994 ¹	1995 ¹
TAC	-	-					6
Can.	0,7	0,1	+	0,1	+	3 ²	
Autres	2	16	28	5	2		
Totals	3	16	28	5	2	3 ²	

¹ Données provisoires

² en eaux canadiennes seulement



Les augmentations de 1985 à 1989 sont dûes à l'augmentation des prises déclarées à l'extérieur de la limite de 200 milles. Les responsables de la surveillance canadienne ont établi que certaines des prises déclarées comme des raies pendant les années 1980 étaient peut-être de fait d'autres espèces telles que du poisson plat ou de la morue. Ils estiment aussi que les prises réelles en dehors de la limite de 200 milles au cours des années 1990 ont été plus élevées que les prises déclarées.

Il ne faut pas oublier que des rejets de raies dans les pêches d'autres espèces de poissons de fond s'ajoutent aux prises déclarées. Nous n'avons jusqu'à ce jour aucune estimation du volume des rejets.

Comme les stocks d'autres espèces de poissons de fond plus «traditionnelles» ont diminués et que des marchés se sont développés en Europe pour les nageoires pectorales de la raie, les pêcheurs de Terre-Neuve se sont intéressés à cette espèce. De premiers essais de pêche ont été menés avec succès en 1994. On s'est préoccupé des prises accessoires d'autres espèces telles que la morue. On a fait des études de sélectivité et on a constaté qu'il n'y avait presque aucune prise accidentelle lorsqu'on

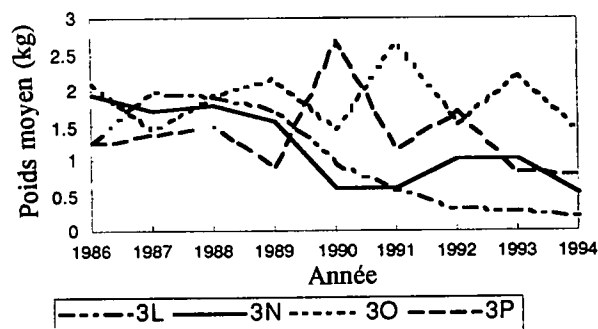
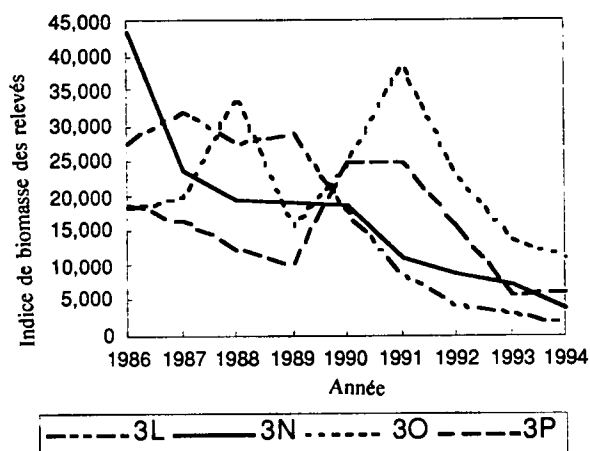
utilisait un chalut à mailles de 305 mm (12 pouces). Il en était de même avec des filets maillants à mailles de 267mm (10,5 pouces). Toutefois, les prises fortuites ont été un problème avec les palangres. L'utilisation de cet engin est toujours à l'étude.

À l'automne de 1994, tout indiquait qu'on s'intéresserait davantage à la pêche de la raie en 1995. Certaines personnes préconisaient qu'à l'instar de la pêche de la raie à l'extérieur de la limite de 200 milles, la pêche à l'intérieur de la zone ne soit pas réglementée. Cependant, les gestionnaires craignaient qu'une pêche non contrôlée épuiserait la ressource. Il y aura donc des quotas pour 1995.

Lorsque ces quotas ont été fixés, on avait peu de renseignements à partir desquels les établir. On s'intéressait à deux bancs : les Grands Bancs et le Banc de Saint-Pierre. On a décidé de répartir les quotas entre ces deux bancs. Les résultats de relevés de recherche dans ces deux secteurs donnaient de l'information sur l'importance du stock. Les quotas ont été fixés en se fondant sur un **taux d'exploitation de 20 p. 100 de la moyenne des indices de biomasse obtenus des relevés de 1991 à 1993**. Ainsi, les quotas pour 1995 seront de 5 000 tonnes métriques pour les Grands Bancs (3LNO) et de 1 000 tonnes métriques pour le Banc de Saint-Pierre. (3Ps).

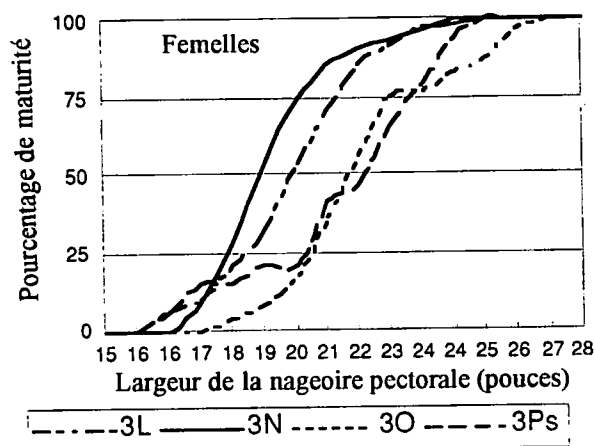
État de la ressource

On a fait d'autres études préliminaires des données de la recherche. On a calculé pour la période de 1986 à 1994 les **indices de biomasse obtenus des relevés de recherche** pour chacune des divisions 3L, 3N, 3O et 3P réglementées par l'OPANO.



Grâce aux échantillonnages effectués de 1947 à 1972, on possède certains renseignements sur la maturité des raies épineuses femelles des divisions 3LNOPS.

Les résultats montrent que la **biomasse** de la raie épineuse dans la division 3O et la subdivision 3Ps est demeurée relativement stable jusqu'au début des années 1990. Toutefois, elle a diminué dernièrement, tout particulièrement dans la subdivision 3Ps, et, en 1994, elle a été à son plus faible niveau de la série chronologique. De 1986 à 1994, la biomasse a diminué progressivement dans les divisions 3L et 3N. Cette situation était peut-être due à la grande quantité de prises à l'extérieur de la limite de 200 milles pendant la seconde moitié des années 1980.



Parallèlement à ces baisses globales établies à partir des données des relevés de recherche, la **taille moyenne** de la raie dans les divisions 3LN a diminué de façon très considérable. De plus, il y a eu dernièrement des diminutions en 3Ps.

Ces renseignements montrent que les femelles matures sont plus grosses en 3OPs que dans les divisions 3LN. Bien qu'environ 50 p. 100 des raies femelles ayant une nageoire pectorale de 46 cm (18 pouces) soient matures dans les divisions 3LN, seulement près de 20 p. 100 des femelles sont matures en 3O et en 3Ps. Environ 50 p. 100 sont matures lorsque la nageoire pectorale atteint une largeur de 56 cm (22 pouces).

Perspectives

Il semble que les prises élevées (ainsi que les rejets sans estimation) de raies, tout particulièrement celles en dehors de la limite de 200 milles pendant la seconde moitié des années 1980, ont pu entraîner une baisse de la ressource dans les divisions 3LN. Pour le moment, les prises de raies en dehors de la limite de 200 milles ne sont absolument pas réglementées.

Les prises moins élevées (tant celles qui sont déclarées que les rejets sans estimation) ne semblent pas avoir influencer la ressource en 3O et en 3Ps de la même façon au cours d'une période donnée, et ce, en dépit du fait qu'on connaisse mal pour le moment les raisons à l'origine des diminutions récentes dans ces deux secteurs, surtout dans la sous-division 3Ps.

Il semble qu'on ne puisse pas se fier aux renseignements sur les prises à l'extérieur de la limite de 200 milles. De plus, on n'a pas encore quantifié les rejets à l'intérieur de la limite de 200 milles.

D'après l'analyse préliminaire des données de la recherche, les tendances dans les divisions 3LN ont été différentes de celles dans les secteurs plus à l'ouest. De plus, les taux de maturité semblent être différents d'un secteur à un autre. Il serait donc peut-être sage de gérer les divisions 3LN comme un seul secteur et la division 3O comme un autre. D'après les tendances récentes au niveau de l'indice de biomasse, on devrait peut-être gérer la sous-division 3Ps comme un autre secteur. Cette question mérite d'être analysée d'encore plus près.

Les renseignements actuels nous permettent de croire que les raies sont relativement sédentaires. Il peut donc être relativement facile d'épuiser des concentrations locales. Par conséquent, il

faut prendre des mesures empêchant que l'effort de pêche soit concentré dans un secteur et favorisant la dispersion de l'effort entre diverses concentrations. On pourra ainsi mieux garantir la durabilité de la ressource.

Pour de plus amples renseignements

Documentation de recherche :

Atkinson, D.B. 1995. Skates in NAFO divisions 3LNO and Subdivision 3Ps : A Preliminary Examination. DFO Atl. Res. Doc. 95/26.

Contact : Bruce Atkinson
Tél. : (709) 772-2052
Télécopieur : (709) 772-4188

courrier électronique :

Atkinson@nflorc.nwafc.nf.ca